

PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE CHIS – AUREILHAN

2026 - 2029

projetsocialdeterritoire
plandaction
objectifs coopération
équité soutienfinancier
collaboration
projetdeterritoire réseau complémentarité concertation
transversalité
échange partenariat territoire
aventure coordination
mutualisation



Commune de CHIS



Affaire suivie par Sylvie SEGUIN, chargée de coopération du Projet Social de Territoire Aureilhan / Chis

C'est avec plaisir que je vous présente aujourd'hui notre Projet Social de Territoire. Ce document n'est pas qu'une simple formalité administrative : il est la feuille de route de notre engagement quotidien pour votre qualité de vie.

C'est un outil au service du développement de projets devant permettre de renforcer le bien-être de la population.

La Convention Territoriale est aussi un outil qui s'appuie sur l'analyse des besoins sociaux et qui nous a permis de mieux les définir sur le territoire des deux communes. Ainsi les besoins pour la petite enfance, la jeunesse, le logement, la mobilité, l'insertion professionnelle sont remontés à la surface, au fil des rencontres avec les acteurs du territoire et la mise en place des comités techniques et de pilotage.

La 16^{ème} Convention Territoriale est désormais en place dans le département avec l'arrivée de Sylvie Seguin en poste de chargée de coopération.

La solidarité ne s'arrête pas aux frontières de notre commune, Chis et Aureilhan ont spontanément choisi d'unir leurs forces en signant cette Convention Territoriale Globale en partenariat avec la CAF et le Département. Garantir l'accès aux droits, renforcer le lien social sont les bases de ce beau projet.

Je souhaite que cette dynamique collective contribue durablement au bien vivre sur ce territoire pour chaque habitant de Chis ou d'Aureilhan puisse s'épanouir pleinement.

Au nom de la Municipalité, je remercie l'ensemble des partenaires et des acteurs qui vont faire vivre ce projet.

Bernard LACOSTE
Maire de Chis



Bernard LACOSTE, Maire de Chis

Emmanuel ALONSO, Maire d'Aureilhan

Agir pour aujourd'hui et préparer demain. Tel est l'enjeu de la Convention Territoriale, outil précieux afin de décliner les orientations politiques en actions concrètes et coordonnées, au service des habitants. Elle traduit un engagement de longue date en faveur des solidarités et de la citoyenneté, dans un souci d'efficacité et de pertinence des politiques mises en place. Signée en 2022, elle s'est accompagnée du Projet Éducatif et de l'Analyse des Besoins Sociaux réalisés par la Ville d'Aureilhan en 2023 et 2024, ainsi que de la signature en janvier 2025 de la Convention de Pilotage, réunissant dans une même initiative les Villes d'Aureilhan et de Chis.

Cette démarche a d'abord nécessité la réalisation d'un diagnostic à l'échelle des Villes d'Aureilhan et de Chis, afin de recenser les besoins réels des populations.

Ce travail partenarial a pu être réalisé grâce à la mobilisation des habitants, des élus et des acteurs de ce territoire, afin de mettre en place un Projet Social Global de Territoire. Un plan d'actions coconstruit avec les partenaires et les habitants dans le cadre des diagnostics et des rencontres réalisées au plus près des territoires.

L'objectif de ce travail de réseau se veut aussi simple qu'efficace : analyser les besoins de notre territoire sur des champs aussi variés que l'éducation, la parentalité, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, l'inclusion, le handicap, l'accompagnement social ou bien encore le logement, afin de pouvoir apporter les meilleures réponses possibles.

Au nom de l'ensemble de la Municipalité, je remercie tous les artisans de cette démarche d'avenir. L'enjeu est désormais d'agir, afin de répondre aux attentes et aux besoins des habitants.

Aujourd'hui et ensemble, construisons les solidarités de demain.

Emmanuel ALONSO
Maire d'Aureilhan

Table des matières

Convention Territoriale Globale : Champs d'intervention, chronologie	5
PARTIE I - PORTRAIT DE TERRITOIRE	
I - METHODOLOGIE - ECHEANCIER	9
II- LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS	10
1 -PORTRAIT DE TERRITOIRE.....	11
2 - LES HABITANTS DU TERRITOIRE.....	12
3 - AGE ET MIXITE DE LA POPULATION	13
4 - LE SOUTIEN DE LA CAF AUX HABITANTS.....	14
5 – DE LA TYPOLOGIE DES MENAGES A L'HABITAT	15
III - LE SERVICE A LA FAMILLE.....	17
1 – LES MINEURS DU TERRITOIRE.....	17
2 – L'OFFRE DE SERVICES PETITE ENFANCE.....	18
3 – L'ENFANCE : L'OFFRE DE SERVICE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE.....	19
4 -LES JEUNES, 11 – 17 ans	21
IV-EGALITE DES CHANCES	22
1 - LE LOGEMENT.....	22
2 - L'EMPLOI.....	23
3 -LES PUBLICS FRAGILES FACE A L'EMPLOI	24
4 - LA MOBILITE	25
5 – LE NIVEAU DE VIE ET LE SOUTIEN DES INSTITUTIONS	26
6 – LES PUBLICS FRAGILES	27
V – COHESION SOCIALE ET VIE LOCALE	30
1 – UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INFRASTRUCTURES	30
2 - UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE.....	30
PARTIE II - ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX	
I -METHODOLOGIE - ECHEANCIER	32
1. CALENDRIER DE LA PHASE DE CONCERTATION (Mai - Juin 2025).....	32
2– LES PISTES IDENTIFIEES PAR LE COMITE DE PILOTAGE, ISSUES DU PORTRAIT DE TERRITOIRE.....	33
II - TRANSCRIPTION DES BESOINS SOCIAUX	34
1 – ANALYSE DES BESOINS ISSUE DE LA RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE	34
2 – ANALYSE DES BESOINS ISSUE DE L'ENQUETE DE TERRITOIRE.....	36
3 - ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ISSUE DES RENCONTRES « EN MARCHANT »	42

PARTIE III - INSCRIRE LE PROJET DANS SON ENVIRONNEMENT

I - METHODOLOGIE - ECHEANCIER	45
II – AXES ET ENJEUX STRATEGIQUES IDENTIFIES POUR LE PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE	46
1 – AXES ET ENJEUX STRATEGIQUES ISSUS DE L'ANALYSE DU DIAGNOSTIC.....	46
2 – ENJEUX A FORT IMPACT	48

PARTIE IV - OBJECTIFS OPERATIONNELS ET PLAN D'ACTIONS

I – METHODE, PILOTAGE	50
1 – MISE EN MOUVEMENT D'UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE.....	50
2 – LE PILOTAGE DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE	51
II -DEVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTEE AUX FAMILLES	52
1 -DEVELOPPER DES LIEUX DE RENCONTRES ET D'ECHANGES POUR LES FAMILLES.....	53
2 – METTRE EN PLACE LE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE (SPPE)	54
3 – CONSOLIDER LA GOUVERNANCE DU PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE (PEDT)	55
4 – ENCOURAGER L'AUTONOMIE DES JEUNES ET VALORISER L'ENGAGEMENT	57
5 – CREER UN LIEU RESSOURCE DE L'HABITAT	58
III – FACILITER L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	60
6 - RENFORCER L'ACCOMAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES POUR UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE.....	61
7 -S'ENGAGER VERS UNE LABELLISATION « Ville Amie des Aïnés » (VADA) ET/OU DES PERSONNES VULNERABLES	63
IV – ENCOURAGER LA COHESION SOCIALE, VIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE	65
9-VALORISER ET SOUTENIR LES BENEVOLES.....	67
10 -INFORMER ET ACCOMPAGNER SUR LES MOYENS DE MOBILITE EXISTANTS.....	68
11 – ANIMER DES ESPACES PUBLICS.....	69
V – TABLEAUX SYNTHETIQUES	70
PARTIE V - EFFETS ATTENDUS	
I – MESURE D'IMPACT DU PROJET SOCIAL 2026 - 2029	74
1 – LA METHODE.....	74
2 - OUTILS DE RECUEILS ET D'INFORMATIONS	75
Remerciements.....	77

PRÉAMBULE

Convention Territoriale Globale : Champs d'intervention, chronologie

➤ Qu'est qu'une Convention Territoriale Globale (CTG) ?

La Convention Territoriale Globale (CTG) est une **démarche fondée sur un partenariat** entre la **Caisse d'Allocations Familiales (CAF** branche famille), le **Conseil Départemental via la Maison Départementale des Solidarités (MDS)** et les collectivités

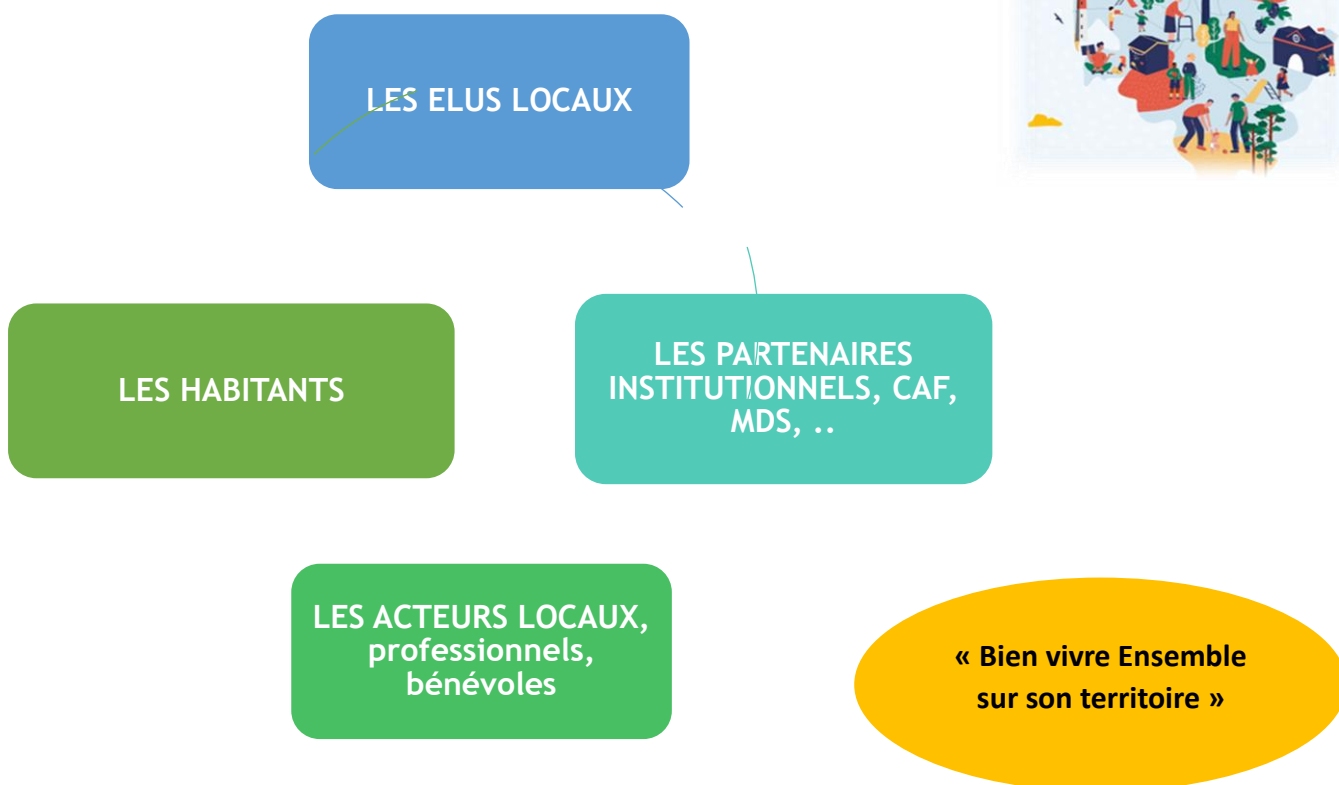
Sont signataires de la convention de pilotage les communes d'**Aureilhan** et **Chis**

Son objectif est d'agir en faveur des services à la population. Elle s'appuie sur un diagnostic des besoins sociétaux¹ partagé avec les partenaires

Elle œuvre pour le développement et la redynamisation d'un territoire

Elle vise le pilotage du projet par une chargée de coopération

➤ Une démarche participative :



¹ Besoins sociétaux : Les besoins sociétaux font référence aux exigences et aux intérêts essentiels d'une communauté ou d'une société qui doivent être pris en compte pour son bien-être et son fonctionnement

➤ Les champs d'intervention stratégiques :



SERVICE A LA
FAMILLE

EGALITE DES
CHANCES

COHESION SOCIALE

- Petite enfance
- Enfance Jeunesse
- Parentalité

- Accès aux droits et aux services
- Accès au logement
- Inclusion professionnelle et sociale
- Lutte contre l'illectronisme
- Lutte contre la pauvreté
- Mobilité
- Soutien auprès des publics fragiles (handicap/séniors etc.)

- Animation sociale et vie locale
- Amélioration du cadre de vie
- Participation citoyenne



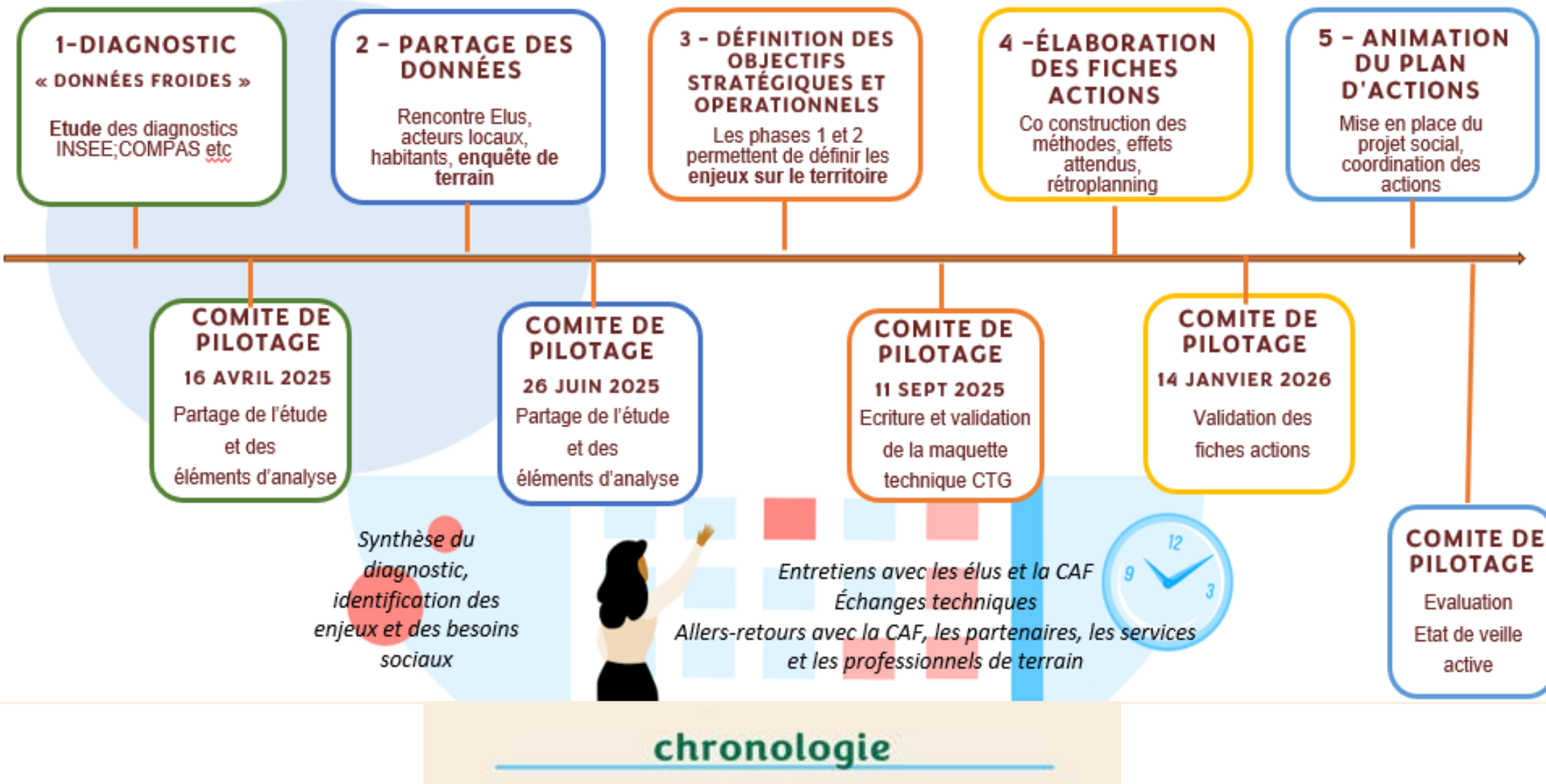
En application de la convention d'objectifs et de gestion 2018/2022 adoptée en juillet 2018 entre l'État et la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF), seules les collectivités ayant signé une CTG sont éligibles au « **bonus territoire** » pour financer des équipements et services de proximité à la population

Sont concernés les équipements liés à la petite enfance, enfance, jeunesse :

- Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant (EAJ) ;
- Relais Petite Enfance (RPE) ;
- Lieux d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ;
- Ludothèques ;
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) ;
- La CAF peut également financer des BAFA/BAFD.

➤ Membres du Comité de Pilotage : M. ALONSO Maire d'Aureilhan, M. LACOSTE Maire de Chis, Mme CHEDEVILLE Maire adjointe d'Aureilhan, Conseillers départementaux canton de Chis et d'Aureilhan, Directeur CAF, Responsable Services CAF, Directrice Département CPAM, MSA et membres du CO-TECH

➤ Membres du Comité Technique : M. LACOSTE Maire de Chis, Mr ZYTYNSKI Maire adjoint Aureilhan, Référent CTG CAF, Responsable MDS, DGA ville d'Aureilhan et Chargée de Coopération





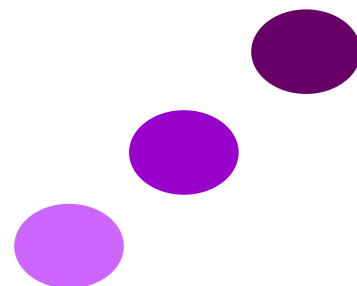
PARTIE I

Portrait du Territoire

Le portrait du territoire est une **photographie dynamique** à un instant T d'une zone géographique donnée (commune, EPCI, département). Il vise à identifier les caractéristiques démographiques, sociales et économiques d'une population, tout en recensant les ressources (services, associations, infrastructures) disponibles

Dans un PST, il sert de **diagnostic partagé** pour passer d'un ressenti ("On a l'impression que...") à une réalité prouvée

Recueil des données « froides » :
INSEE, bilans d'activités, analyse des
besoins sociaux de
Traitement@compas etc.



Plusieurs Comités Techniques
Synthèse à travers un document
unique



*Entretiens avec les élus, la CAF,
le département 65, les
collectivités, les acteurs du
territoire pour le recueil de
données
Échanges techniques
Allers-retours*

Partage du document unique
Diagnostic de « données froides » CTG
pour validation par
Comité de Pilotage

16 AVRIL 2025



Offre de services adaptée aux
familles



Inclusion sociale et
professionnelle



Cohésion sociale, vie locale et
participation citoyenne

II- LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS

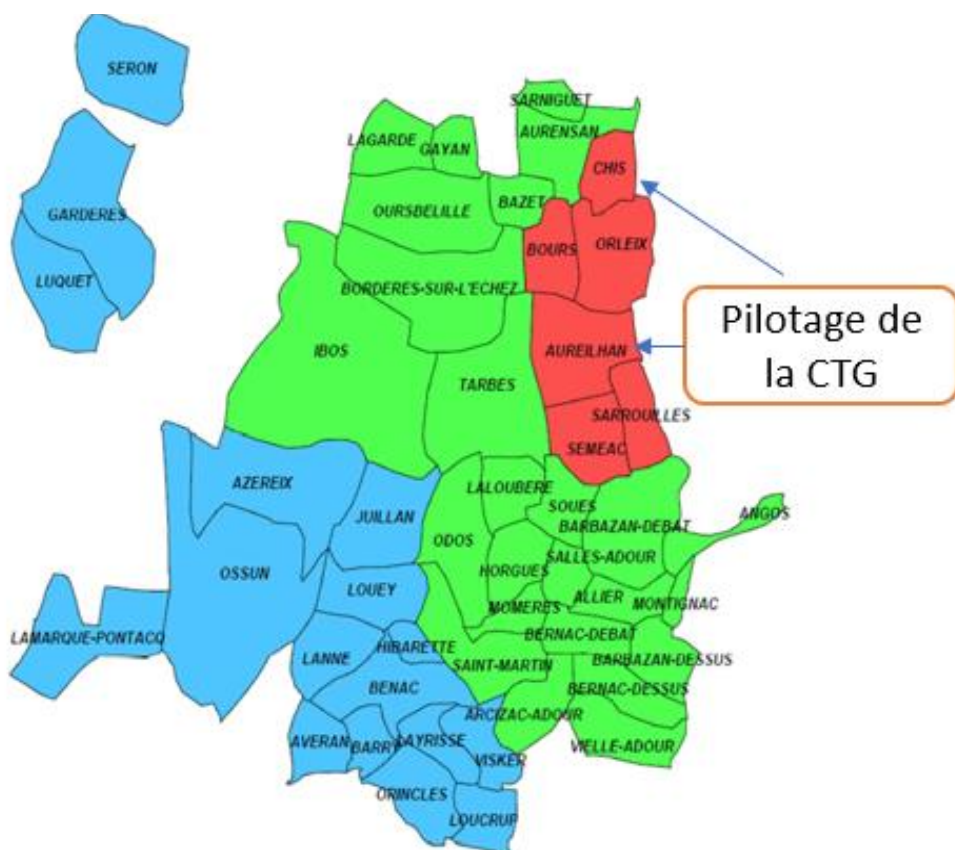
La Communauté - d'Agglomération -Tarbes - Lourdes - Pyrénées

- 7 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) regroupés
- 128 774 habitants (source Insee 2020, mise à jour décembre 2022)
- 5e communauté d'agglomération de la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée
- Tarbes, la ville-centre du département
- Lourdes, classée « Grand Site » de la Région
- Un aéroport : Tarbes-Lourdes-Pyrénées



Territoire Nord Est Communauté - d'Agglomération -Tarbes - Lourdes -Pyrénées

AUREILHAN
CHIS
SEMEAC
ORLEIX
BOURS
SARROUILLES



1 -PORTRAIT DE TERRITOIRE

Aureilhan

7 982 habitants

Densité 854,6 habitants au km²

4 268 femmes

3 714 hommes



- Superficie de 9 km²
 - Ses habitants sont appelés les Aureilhanais ou Aureilhanaises
 - Le code postal d'Aureilhan est 65800
 - 307 mètres d'altitude sur la rive droite de l'Adour sont irrigués par le canal de l'Alaric et le canal du Moulin
 - Chef-lieu de canton
 - 3ème ville du département (après Tarbes et Lourdes)
 - Villes voisines les plus proches Tarbes, Séméac, Boulin, Oléac Debat et SarroUILles
 - Entrée d'autoroute à 2 kms
 - Un **ancien quartier de veille active**. Les problématiques n'ont pas disparu. Une vigilance toute particulière est portée sur ce quartier. Dans le cadre de la Politique de la Ville des appels à projets peuvent être présentés par des opérateurs auprès du Groupement d'Intérêt Public (GIP)
 - Classé dans un territoire d'industrie (TI)
 - Le Maire de d'Aureilhan se nomme Monsieur Emmanuel ALONSO (mandat 2023-2026)
- (Insee RP 2021)

Chis

307 habitants (Insee RP 2021)

Densité 82,1 habitants au km²

154 femmes

158 hommes



- Commune rurale à habitat dispersé située à 7 km de Tarbes
- 3,84 km²
- Ses habitants sont appelés les Chissois ou Chissoise
- Le code postal de Chis est 65800
- 263 mètres d'altitude
- 121ème commune de par sa population dans le département
- Villes voisines les plus proches : Bours, Sabalos et Orleix
- 1 zone référencée en zone naturelle écologique (ZNIEFF) faunistique et floristique
- Classé dans un territoire d'industrie (TI)
- Présence d'une exploitation : Sablières des Pyrénées est une entreprise experte dans l'extraction et la production de granulats tels que les sables et les cailloux. Entreprise de plus de 80 salariés
- Le maire de Chis se nomme Monsieur Bernard LACOSTE (mandat 2020-2026).

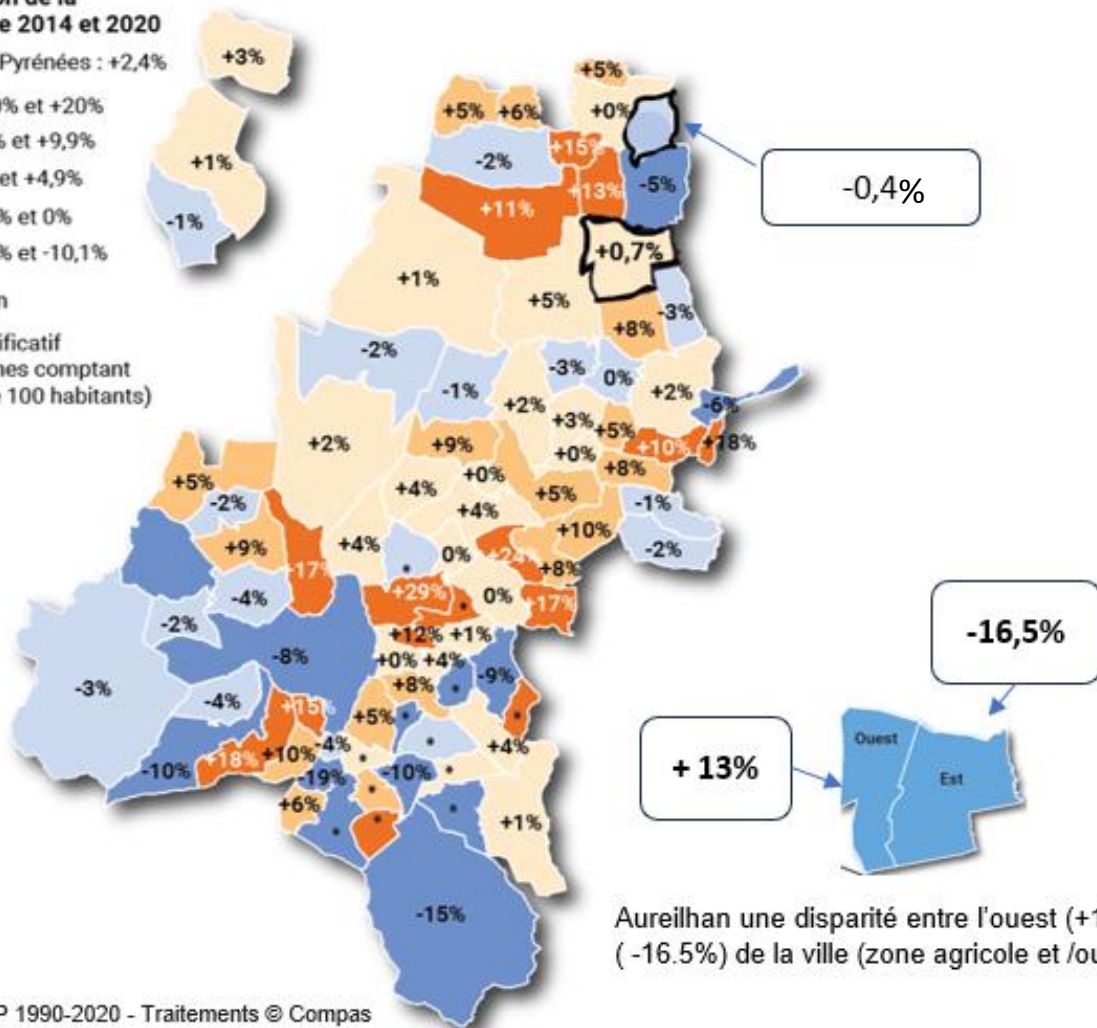
2 - LES HABITANTS DU TERRITOIRE

Taux de variation de la population entre 2014 et 2020

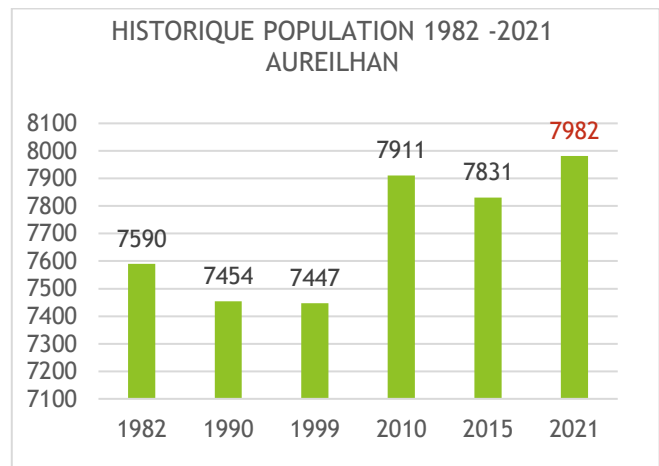
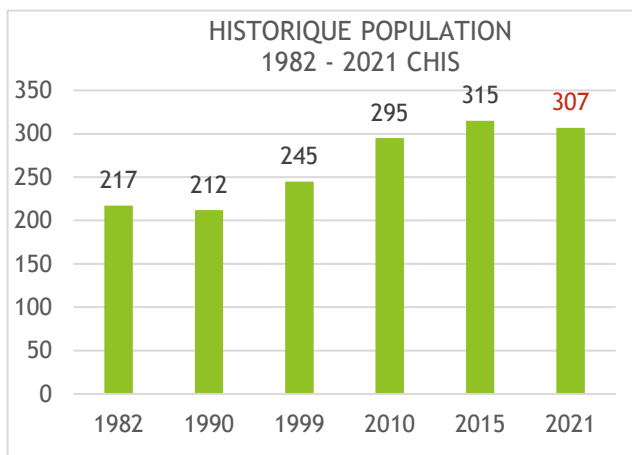
Tarbes Lourdes Pyrénées : +2,4%

- Entre +10% et +20%
- Entre +5% et +9,9%
- Entre 0% et +4,9%
- Entre -10% et 0%
- Entre -33% et -10,1%
- Aureilhan

* Non significatif (communes comptant moins de 100 habitants)



Source : Insee, RP 1990-2020 - Traitements © Compas



Lecture : Après 2000 les deux communes ont connu une hausse de leur population, +0,7% pour Aureilhan une dynamique rythmée par les constructions de logements sur la commune.

Chis a eu une évolution de +27% de 2000 à 2015, depuis sa courbe démographique est plutôt stable. Il y a-t-il une volonté politique d'augmenter le taux de nouveaux arrivants ?

Comment accueillir les nouveaux arrivants ? Comment satisfaire les besoins sociétaux des habitants en intégrant une hausse de la population (logement, restauration scolaire, mode de garde, inclusion ...) ? Quels dispositifs pour que les habitants restent sur le territoire ? Quels sont les moyens de veille pour réajuster les services aux besoins ?

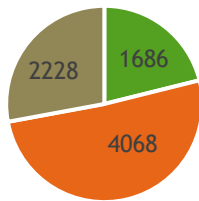
3 - AGE ET MIXITE DE LA POPULATION

Tableau 1: Source RP 2021 exploitation principale géographie au 01/01/2024

Population par tranche d'âges en %, 2010 -2021			
Aureilhan	2010	2015	2021
0 à 14 ans	16,5%	15,3%	15,3%
15 à 29 ans	14,6%	14,8%	15,1%
30 à 44 ans	16,8%	15,6%	15,2%
45 à 59 ans	20,8%	20,8%	19,5%
60 à 74 ans	17,9%	19,6%	21%
75 ans ou +	13,5%	13,8%	13,8%

Population par tranche d'âges en %, 2010 -2021 -			
Chis	2010	2015	2021
0 à 14 ans	23.8%	19.7%	15.5%
15 à 29 ans	15.2%	16.5%	15.3%
30 à 44 ans	17.2%	15.9%	20.4%
45 à 59 ans	22.1%	24.1%	21.6%
60 à 74 ans	16.8%	19%	17.5%
75 ans ou +	5%	4.8%	9.6%

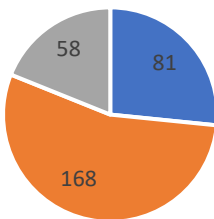
Ensemble de la population par grandes tranches d'âges, année 2021
AUREILHAN



■ 0 à 19 ans ■ 20 à 64 ans ■ 65 ans ou plus

AUREILHAN	Hommes	Femmes
Ensemble	3 714	4 268
0 à 14 ans	646	574
15 à 29 ans	610	596
30 à 44 ans	582	634
45 à 59 ans	686	870
60 à 74 ans	784	895
75 à 89 ans	362	564
90 ans ou plus	43	134

Ensemble de la population par grandes tranches d'âge, année 2021 **CHIS**



■ 0 à 19 ans ■ 20 à 64 ans ■ 65 ans ou plus

CHIS	Hommes	Femmes
Ensemble	158	154
0 à 14 ans	30	30
15 à 29 ans	28	22
30 à 44 ans	24	26
45 à 59 ans	38	38
60 à 74 ans	32	30
75 à 89 ans	7	7
90 ans ou plus	0	1

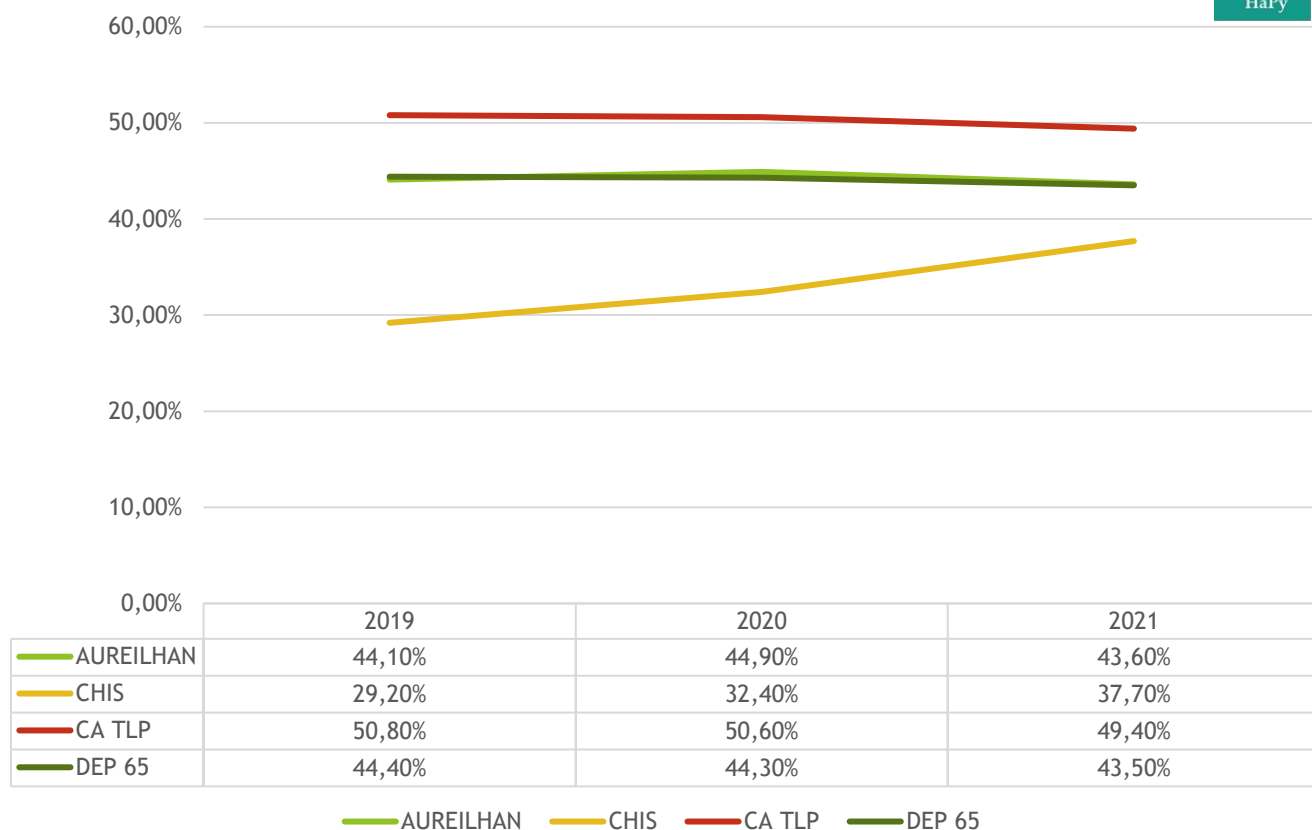
Lecture :

Pour Chis la répartition hommes/femmes est remarquablement équilibrée alors que pour Aureilhan la proportion des femmes est supérieure à celle des hommes. L'équilibre de la mixité a-t-il un impact sur le bien vivre ensemble ? Quelle représentation dans la gouvernance des structures ? Quel impact sur les familles ?

4 - LE SOUTIEN DE LA CAF AUX HABITANTS



Taux de couverture par la CAF



Aureilhan

- 7 982 habitants
- **3 423 personnes allocataires**
- 1 488 foyers allocataires
- Taux de couverture de **43,6%**
- + 2,4% de 2019 à 2021 quasiment similaire à la CA TLP

Chis

- 307 habitants
- **118 personnes allocataires**
- 43 foyers allocataires
- Taux de couverture de **37,7%**
- **+ 8,5%** entre 2019 et 2021 ce qui traduit une croissance nette du nombre d'allocataires, toutefois inférieur au taux de couverture de la CA TLP ou du département

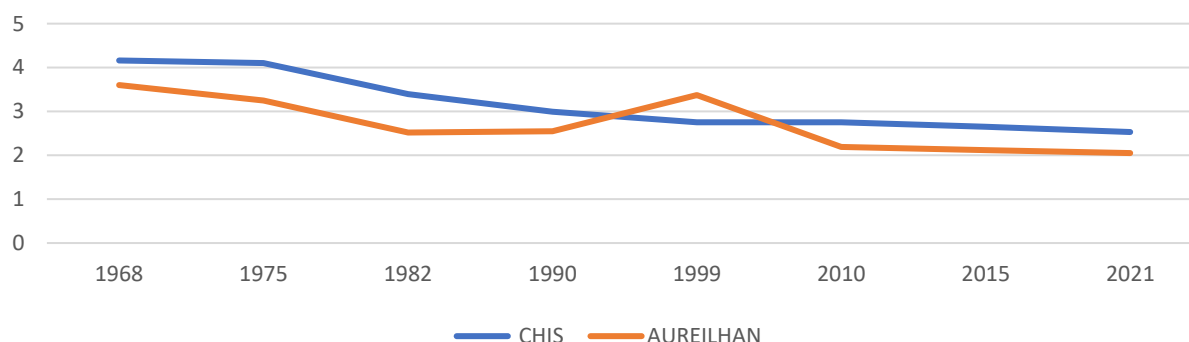
5 – DE LA TYPOLOGIE DES MENAGES A L'HABITAT

Evolution des ménages

Source Insee 2021	Aureilhan	Chis
Part des ménages d'une seule personne	38,7(%)	16,7(%)
Part des ménages dont la famille principale est formée d'un couple sans enfant	27,8(%)	30,8(%)
Part des ménages dont la famille est une famille monoparentale	11,4(%)	20,0(%)
Part des ménages dont la famille est formée d'un couple avec enfant	20,9(%)	32,6(%)

Nombre moyen d'occupants par résidence principale

Nombre moyen d'occupants par résidence principale



	1968	1975	1982	1990	1999	2010	2015	2021
CHIS	4,16	4,1	3,39	2,99	2,75	2,75	2,65	2,53
AUREILHAN	3,60	3,25	2,52	2,55	3,37	2,19	2,12	2,05
MOYENNE	3,88	3,67	2,95	2,77	3,06	2,47	2,38	2,29

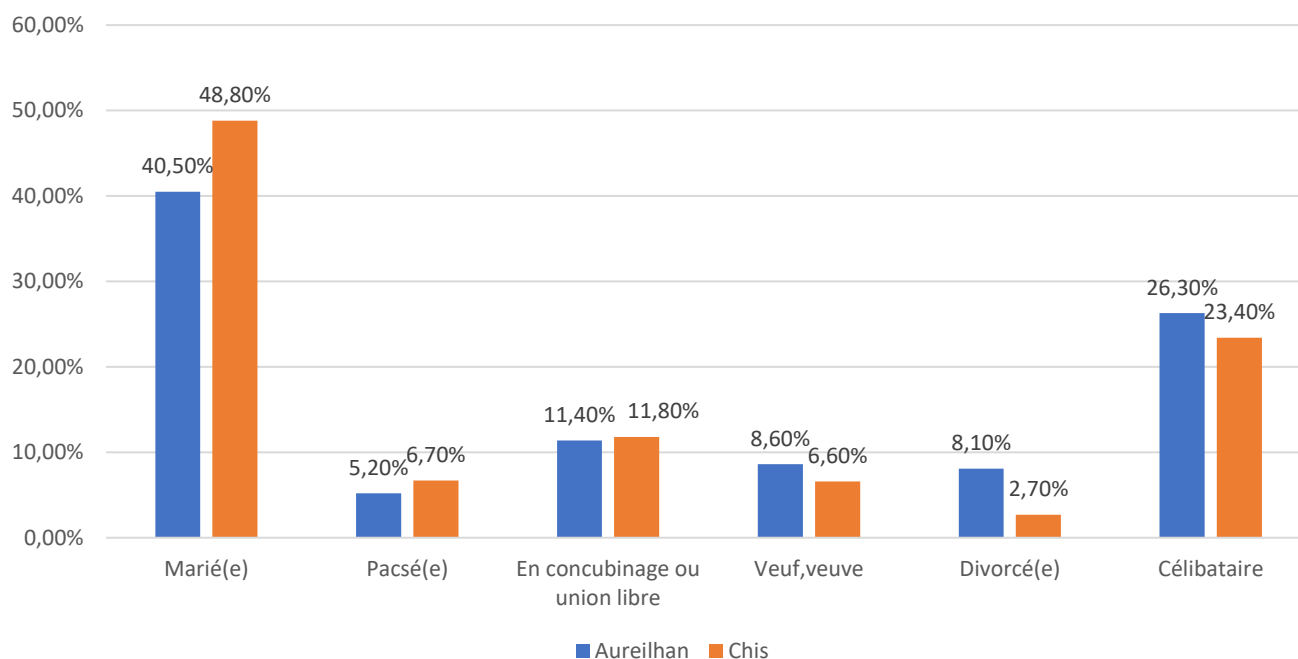
Lecture : En dépit d'un répit sûrement dû à la période de la crise sanitaire, le nombre d'occupants par foyer ne cesse de baisser pour une moyenne inférieure à 3 personnes par logement.

Les logements sont-ils adaptés au taux d'occupation ?

Les logements répondent-ils aux besoins des occupants ?

Les logements sont-ils énergivores et/ou source d'appauvrissement ?

Statut conjugal des personnes de 15 ans ou plus en 2021 en %



Lecture :

- Quasiment $\frac{1}{4}$ de la population déclare vivre de façon célibataire

- 3,3% des jeunes de moins de 20 ans, et 27,1% de jeunes de 20 à 24 ans, vivent en couple à Aureilhan. Débutants dans la vie active, nous pouvons nous interroger sur :

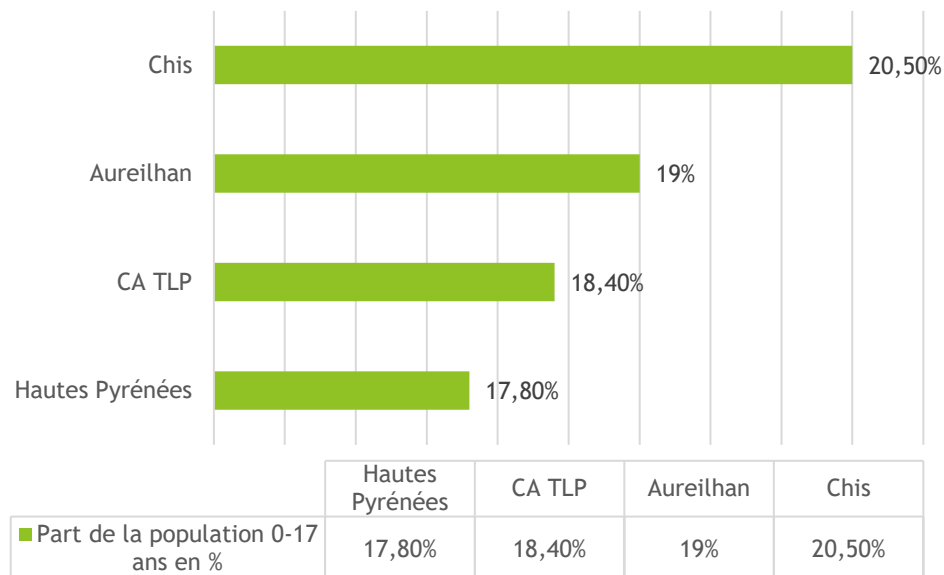
- Des logements adaptés en termes de surface et de coût
- L'intégration sociale, familiale et professionnelle
- La mobilité

Source Compas @

III - LE SERVICE A LA FAMILLE

Petite Enfance- Enfance – Jeunesse

1 – LES MINEURS DU TERRITOIRE



1 535 Aureilhanais

0-2 ans : 13 %
 3-10 ans : **41%**
 + de 11 ans : 36%
 (11-14 ans : 25% - 15-17 ans : 21%)

63 Chissois

0-2 ans : 8%
 3-10 ans : 38%
+ de 11 ans 54%
 (11-14 ans : 30 % - 15-17 ans : 24 %)

Source Insee, RP -2021

Tableau 2 : Données CAF mises à jour le 27/06/2023

3-10 ans	Total enfants	Enfants bas Revenus (1 216€ en 2022)	En %
Hautes-Pyrénées	34 614	11 537	33,3%
CA – TLP	20 793	7 740	37,2%
Aureilhan	1 260	415	32,9%
Chis	46	13	28,3%

1 216 € seuil de pauvreté pour une personne seule en 2022

Typologie de prestations familiales

- AF : Allocations Familiales
- PAJE : Prestation d'accueil du jeune enfant
- CF : Complément familiale
- AEEH : Allocation éducation enfant handicapé
- ARS : allocation rentrée scolaire
- AJPP : Allocation Journalière de Présence Parentale

Lecture : 1/3 des enfants aureilhanais vit dans une famille à bas revenus évalué à 1 216€ mensuel en 2022 (pour une personne vivant seule). Ce taux est supérieur au taux national de 20,6%

2 – L’OFFRE DE SERVICES PETITE ENFANCE



205 enfants de 0/3 ans

Capacité de **222** places
(Aureilhan et Chis)

Les enfants de 0 à 3 ans

53 enfants sont nés en 2024 (Source MDS 2025)

Indicateurs CAF/MSA 2022	Aureilhan		Chis	
	Nb	%	Nb	%
Enfants de 0-2 ans	200	2,5 %	NC	1,6 %
Familles biparentales ou mono parentales actives occupées en 2020	87	47 %		100 %

L’offre d’accueil petite enfance

Indicateurs CAF/MSA	Nb ASSMAT total	Nb ASSMAT -55 ans	Nb ASSMAT 55 ans et +	Âge moyen	Nb de places total	Nb de places 55 ans	Nb de places 55 ans et +	Ratio
Décembre 2024								
AUREILHAN	30	18	12	49,44	107	62	45	3,41
CHIS	1	1	0	48	2		2	2,00
CA Tarbes Lourdes Pyrénées - Total	342	235	107	48,54	1 183	812	371	3,46

- **Maison d’Assistants Maternelles « Les Tilleuls » : 12 places**
- **Micro- crèche « Les Papillons », jusqu’à 4 ans : 12 places**
- **2 classes de très petites sections maternelles (accès garderie et extrascolaire MJC) : 29 enfants.**
- **Relais Petite Enfance² « La maison de la malice » Ateliers pour les professionnels, conseils aux familles, Locaux sur Séméac, permanence les mercredis à la mairie d’Aureilhan**
- **1 permanence de la PMI**
- Les « Mini jardins » : regroupement d’assistantes maternelles sans cadre juridique

(RPE : obligation pour les communes de + de 10 000 hab. Missions : recenser les besoins des modes de garde des enfants de moins de 3 ans. Informer et accompagner les parents, lieux ressource pour les assistantes maternelles.)

Lecture : 31 assistantes maternelles : 1 Chis, 30 Aureilhan, Les parents sont libres de choisir le lieu d’exercice de leur assistante maternelle

Quelles sont les motivations des familles pour orienter leur mode de garde ?

Comment rendre attrayante la profession ?

Ce qui change en 2025 : la petite enfance devient une prérogative des communes

² Depuis 2007, les communes d’Aureilhan et Séméac sont conventionnées pour un Relais Petite Enfance

3 – L'ENFANCE : L'OFFRE DE SERVICE SCOLAIRE, PERISCOLAIRE, EXTRASCOLAIRE

Il n'y a **pas d'enseignement scolaire sur la commune de Chis**. Les parents accompagnent leur(s) enfant(s) sur les communes voisines principalement Orleix qui dispose d'une école maternelle et élémentaire situées à 1,8kms et Borders qui propose un Centre de Loisirs

La ville d'Aureilhan dispose d'un **Projet Educatif Du Territoire (PEDT)** pour les enfants de 3 à 11 ans avec une volonté de cohérence éducative sur le territoire. Le rythme scolaire est de **4 jours**

Population

3 -10 ans

Aureilhan : **634** enfants

7,9%

Chis : **24** enfants

7,8%

2 Ecoles maternelles

- **Les Cèdres** : 101 élèves (84 +17 enfants de moins de 3 ans)
- **Marcel Pagnol** : 137 élèves (125 + 12 enfants de moins de 3 ans)

2026 : Fusion entre l'école maternelle et élémentaire des Cèdres

2 Ecoles élémentaires

- **Les Cèdres** : 108 élèves
 - **Lamartine** : 188 élèves
- (1 dispositif ULIS)

534 enfants scolarisés

Sur la commune d'Aureilhan

(Source service scolaire 12/2024)

1 restaurant scolaire communal

Capacité de **350 repas/jour**

20% des enfants qui mangent sont bénéficiaires du dispositif repas à 1€ (loi EGAlim)

Hausse de fréquentation de 43 % pour les maternels en 5 ans
(2017-2022)

103 enfants de 0 à 10 ans résident dans l'ancien quartier de veille active soit **1 sur 6**

(Source Promologis 12/2024)

Tableau 3: année sep 2024 - mai 2025

Enfants bénéficiaires repas 1€ à Aureilhan	En %
Elémentaire des Cèdres	20,65 %
Elémentaire Lamartine	26,09 %
Maternelle Marcel Pagnol	21,74 %
Maternelle des Cèdres	31,52 %

3 écoles publiques

1 Maison de Jeunes et de la Culture

Pas de classement en zone d'éducation prioritaire

Il n'y a pas de Centre de Loisirs sur la commune de CHIS. Les parents accompagnent leur(s) enfant(s) sur les communes voisines principalement BOURS (Léo Lagrange) et AUREILHAN (MJC)

Parentalité

MJC d'Aureilhan :

- **CLAS** : dispositif initié par la CAF et porté par la MJC, proposé sur les deux écoles (gratuit)
- Club d'activités
- Espace de **Vie Social**



Enfants de 2 à 5 ans

- Service de garderie communal :

Matins / midis / soirs sur les temps scolaires

- MJC d'Aureilhan :

Capacité 46 enfants

Accueil périscolaire les mercredis.

Accueil extrascolaire sur chaque période de vacances sauf Noël



Enfants de 6 à 11 ans

MJC d'Aureilhan :

- **ALAE** : sur les deux écoles de la commune d'Aureilhan
- **ALSH** : périscolaire (**Plan Mercredi** charte qualité avec la SDJES 65) capacité 60 enfants
- **ALSH** : sur chaque période de vacances scolaires (sauf Noël) capacité 106 enfants
- Séjours (4/17ans)
- Actions de quartier : dans le cadre des projets financés par le GIP politique de la Ville TLP, propositions d'activités sportives et culturelles en direction des habitants du quartier COURREOUS, ARREOUS, CEDRES, AGAU (anciens quartiers de veille)

MJC : Maison de la Jeunesse et de la Culture

ALAE : Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

GIP : Groupement d'Intérêts Publics Tarbes-Lourdes-Pyrénées

4 -LES JEUNES, 11 – 17 ans

Les préadolescents et adolescents en âge d'être scolarisés (11-17 ans).

701 jeunes aureilhanais,
8,7% de la population

34 jeunes chissois,
11,1% de la population

Indicateurs	Aureilhan		Chis	
	Nb	%	Nb	%
11-14 ans	386	4,8	19	6,2
15-17 ans	315	3,9	15	4,9
Ensemble	701	8,7	34	11,1

Collège

- Pas de collège sur le territoire. Les Aureilhanais se rendent principalement au Collège Paul Valéry, situé à Séméac (capacité de 563 élèves).
- Les Chissois disposent de 6 collèges dans un rayon de 7kms, ils s'y rendent en bus.

Lycées

- 1 établissement d'enseignement supérieur sous le statut public. [Lycée professionnel Sixte Vignon](#). 3^{-ème} – BAC PRO – BTS – Internat et dispositif ULIS.
- 13 lycées privés ou publics dans un rayon de 35 km autour d'Aureilhan.

Services aux familles

- MJC d'Aureilhan :
 - **Espace Jeunes de 11 à 17 ans** : ouvert à tous les jeunes. Créations artistiques, concerts, chantiers jeunes, soirées à thème, interventions au Foyer Socio-éducatif du collège Paul Valéry, découvertes sport – culture. **Fréquentation de 25 à 30 jeunes.**
 - **Vacances Jeunes** : accueil des jeunes durant les vacances scolaires. Proposition de séjours.
 - **CLAS** : ce dispositif s'adresse aux élèves de Paul Valéry et se déroule à la Maison du Temps Libre (1 collectif de 12 enfants).



IV-EGALITE DES CHANCES

Accès aux droits

1 - LE LOGEMENT

Typologie des logements

(Source Insee, RP 2022)

Chis, habitat rural dispersé

135 logements

Les ménages sont :

- Propriétaires : 93,1%, (113 propriétaires occupants)
- Locataires : 4,8 %
- Logés à titre gratuit 2,1%
- **50% des logements ont plus de 30 ans**
 - Chis : 1 logement social

Aureilhan, habitat urbain

4 202 logements

Les ménages sont :

- Propriétaires : 68,9 % (2 634 propriétaires occupants)
- Locataires : 29,4 %
- Logés à titre gratuit : 1,6 %
- **43,8 % des logements ont plus de 30 ans**
- + 1 projet de 44 logements (2026)
- 688 logements sociaux :
 - 354 logements PROMOLOGIS
 - 180 logements OPH
 - 16 logements CST Foncière
 - 60 logements convention ANAH
 - 1 logement IML
 - 75 places en foyer personnes âgées

Attachement au territoire

Ancienneté d'emménagement des ménages en 2021	Part des ménages en % Chis	Part des ménages en % Aureilhan
Depuis moins de 2 ans	4.5	11.1
De 2 à 4 ans	10.1	17.9
De 5 à 9 ans	12.9	15.3
De 10 à 19 ans	30.00	18.3
De 20 à 29 ans	11.8	11.9
De 30 ans et plus	30.8	25.5

Appartement :

4,6 nombre moyen de pièces

1,2 % des propriétaires



Maison :

5,1 nombre moyen de pièces

98,8 % des propriétaires (126)

0 logement suroccupé

0 logement locatif social (HLM loué vide)

6 logements locatifs privés (secteur libre)

6,0 % logements vacants (8 logements)

Appartement :

3,3 nombre moyen de pièces

23,6 % des propriétaires (870)



Maison :

4,7 nombre de pièces

76,4 % des propriétaires (2 877)

12 % (458) logement locatif social (HLM loué vide)

666 logements locatifs privés (secteur libre)

1,8 % logement suroccupé

98,2 % logement non suroccupé

⚠ D'autres types de logements sont également recensés parmi les résidences principales (20 soit 0,4%) : **logements-foyers, chambres d'hôtels, logements de fortune.**

Source : Insee, RP 2021 et - Traitements © Compas

Lecture : Peu de turnover sur le territoire, quelles sont les attaches ? Comment l'offre de logements s'adapte à l'évolution des ménages ?

Propriétaire seul occupant peut être un facteur d'appauvrissement

En milieu rural les logements ont plus de pièces qu'en milieu urbain

La moyenne des ménages est de 2 à 3 personnes

2 - L'EMPLOI

Les actifs

France Métropole 2021
11,7% taux de chômage

Emploi – Chômage au sens du recensement en %	Commune : Chis	Commune : Aureilhan	EPCI : Tarbes-Lourdes-Pyrénées	Département : Hautes-Pyrénées
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2021	80,50	75,00	71,00	72,90
Médiane des revenus disponible par unité de consommation	23 330 €	21 370 €	21 530 €	21 400 €
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2021	6,00	12,80	14,40	12,40
Taux de chômage chez les femmes	5,10	13,30	15,6	13,20
Taux de chômage chez les hommes	6,60	12,20	13,20	11,50

Tableau 4: Source INSEE, RP 2021

00

➤ Les actifs qui ne sont pas à plein temps :

Indicateurs	Aureilhan	Chis
Ensemble	16.70%	23.60%
Femmes	25.09%	42.60%
Hommes	7.80%	0.00%



Potentiel financier du territoire

Potentiel financier par habitants en 2024		
Chis	Aureilhan	Intercommunalité
695,33 €	735,00 €	981,71 €

Lecture : 2 communes avec de faibles ressources qui ne bénéficient d'aucun dispositif particulier.

Les femmes sont particulièrement impactées par les emplois à temps non complets. Ce phénomène est accentué en milieu rural avec un taux de 42,6%

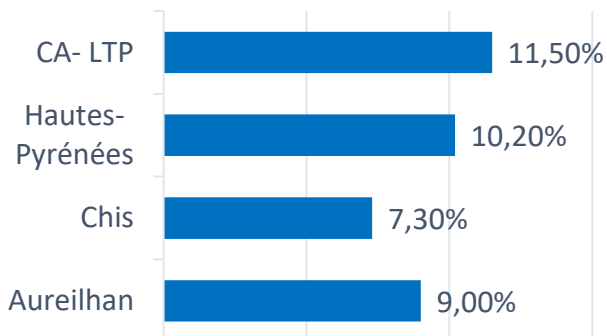
Le temps non complet est-il subi ou choisi ?

Dans la situation d'un couple où la femme n'est pas à temps complet, qu'advient-il de son niveau de vie en cas de séparation ?

3 -LES PUBLICS FRAGILES FACE A L'EMPLOI

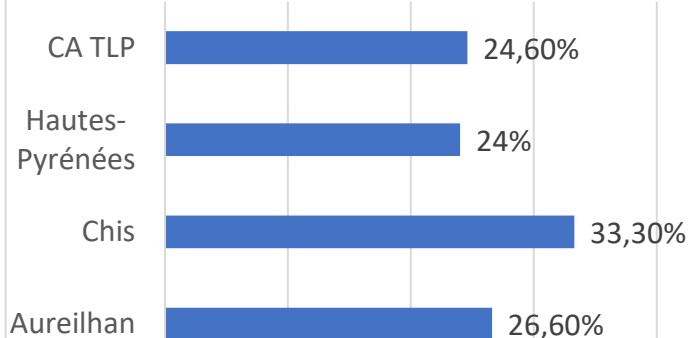
Les séniors

Taux de chômage chez les 55-64 ans



Les jeunes

Taux de chômage chez les 15-24 ans

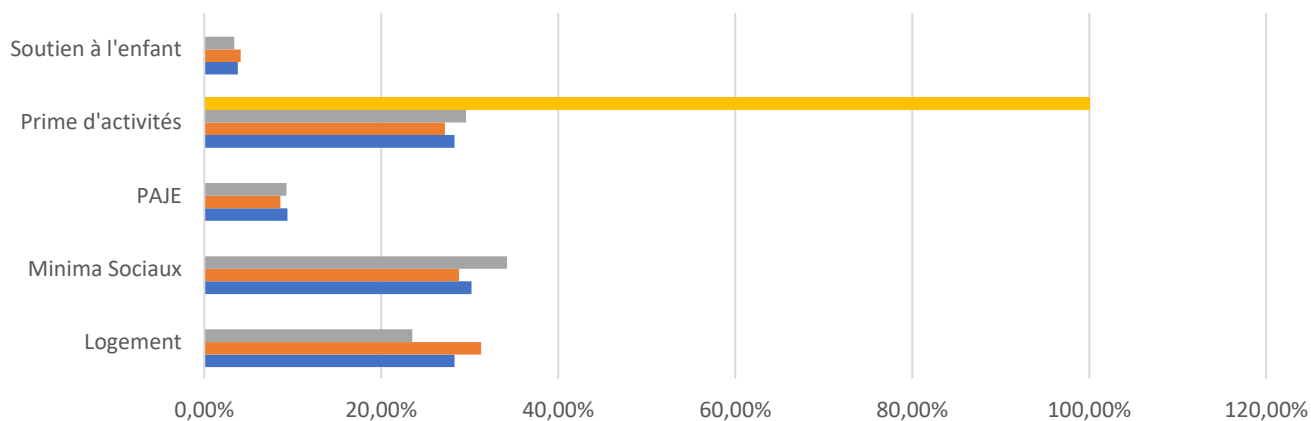


En 2021-2022, l'âge moyen de fin de scolarité est de **21,8 ans**



Champ : France hexagonale et DROM, public et privé.
Source : Systèmes d'information et enquêtes statistiques du DEPP et SIES-MESR ; statistiques communiquées par le ministère chargé de l'agriculture et par le ministère chargé de la santé ; INSEE-traitement DEPP pour les effectifs de population.
Note : L'âge moyen de fin de scolarité est construit en prenant en compte l'espérance de scolarisation aux différents âges, à compter de 16 ans.

Bénéficiaire de prestations CAF - 25 ANS (hors étudiants) Source CAF 2024



	Logement	Minima Sociaux	PAJE	Prime d'activités	Soutien à l'enfant
Chis	0	0	0	100%	0
Aureilhan	23,50%	34,20%	9,30%	29,60%	3,40%
CA LTP	31,30%	28,80%	8,60%	27,20%	4,10%
Département	28,30%	30,20%	9,40%	28,30%	3,80%

Chis Aureilhan CA LTP Département

4 - LA MOBILITE

➤ Les transports en commun :

- Le bus T6 TARRES <> LAURIER
- Le bus T9 AUREILHAN <> AUBÉPINE
- Le bus T11 ORLEIX <> LECLERC

La ville d'Aureilhan souhaite développer la circulation à vélo. Des garages à vélo ont été installés aux abords de la MJC et une réflexion est menée sur la question des pistes cyclables.

➤ Part des actifs qui vivent et travaillent dans des communes différentes en % : (Source INSEE, RP 2021)

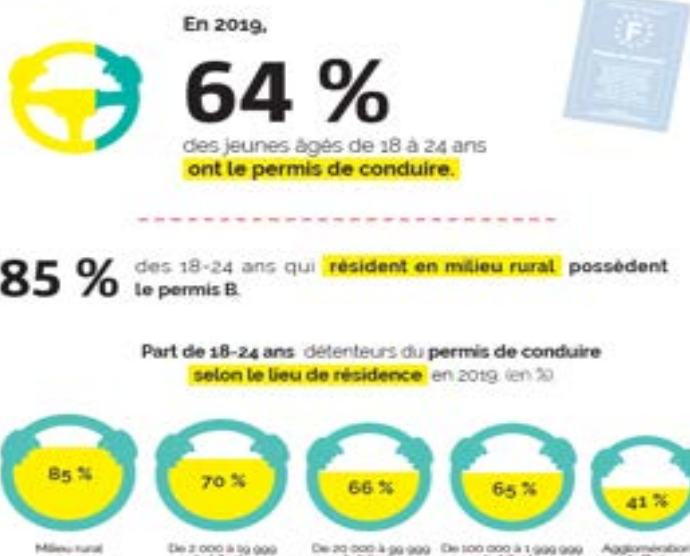


Indicateurs	Aureilhan	Chis
2010	83,3	77,7
2015	83,6	82,4
2021	86,0	83,6

TRAJET TRAVAIL
32 à 50 Kms/Jour

Indicateurs	Aureilhan	Chis
Part des déplacements domicile-travail en voiture (%)	88,1	96,4
Part des déplacements domicile-travail en transports en commun (%)	2,0	0,0
Part des déplacements domicile-travail en deux roues (%)	4,0	0,0
Autres	5,9	3,6

PERMIS DE CONDUIRE



Lecture : Les déplacements en véhicule personnel sont très importants, ils symbolisent l'autonomie de la personne en favorisant : l'insertion professionnelle, l'insertion sociale, l'accès aux droits et aux services etc.

Ce constat amène à un questionnement sur la mobilité de façon générale et les dispositifs à développer :

- L'obtention du permis de conduire (formation code de la route/ conduite)
- Mise à disposition de véhicule
- Transport de personnes à la demande
- Fréquence des transports en communs et scolaires qui imposent une amplitude de journée conséquente
- La place des mobilités douces

5 – LE NIVEAU DE VIE ET LE SOUTIEN DES INSTITUTIONS

L'Occitanie a un taux de pauvreté très important, 16,8%, qui en fait la 4^{ème} région la plus pauvre de France

Revenus (Source Insee 2023)	Commune : Chis	Commune : Aureilhan	EPCI : Tarbes- Lourdes- Pyrénées	Département : Hautes- Pyrénées
Nombre de ménages fiscaux en 2021	112	3 657	57 706	104 732
Part des ménages fiscaux imposés en 2021, en %	NC	46,00 %	45,60 %	46,00 %
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2021, en euros	23 330	21 370	21 400	21 530
Taux de pauvreté en 2021, en %	NC	14,00 %	16,90 %	16,00 %

Estimation du nombre de personnes par seuil de niveau de vie :

Source Compas@	Pauvreté – 100€ 1 020€	Pauvreté 1 120€	Pauvreté +100€ 1 220€	Pauvreté + 200€ 1 320€
Ouest Aureilhan	450	570	790	1 040
Est Aureilhan	300	400	550	680



Le soutien de la Caisse
d'allocations familiales



Le soutien de la Maison
Départementale de la Solidarité

Part des allocataires CAF par type de prestation en %				
Prestations :	Département	CA TLP	AUREILHAN	CHIS
Logement	20,90%	24,40%	15,90 %	4,0 %
Prestation familiales	21,00%	17,50%	20,30 %	39,50%
Solidarité précarité	58,10%	58,10%	63,80%	55,80%

➤ Accueil social de proximité en lien avec le CCAS sur rendez-vous. Domaine administratif, social, insertion professionnelle et Protection Maternelle Infantile.

Le soutien des communes aux familles

➤ **Centre Communal d'Actions Sociales**

Service de téléalarme destiné aux personnes âgées à mobilité réduite. Aide financière exceptionnelle ou aide aux frais de restauration scolaires pour les familles ayant un quotient familial inférieur à 649€ (bons alimentaires 61 actes en 2024)

Aureilhan : Restauration à 1 € Depuis le 1er avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum. (Loi EGAlim).

Chis : Participation aux frais de cantine (convention avec Orleix).

➤ **Espace France Service**

Actes d'accompagnement réalisés :

- 3 165 en 2022
 - 5 678 en 2024 actes d'accompagnement réalisés
- 78% de personnes de + de 65 ans, - 60% d'Aureilhanais

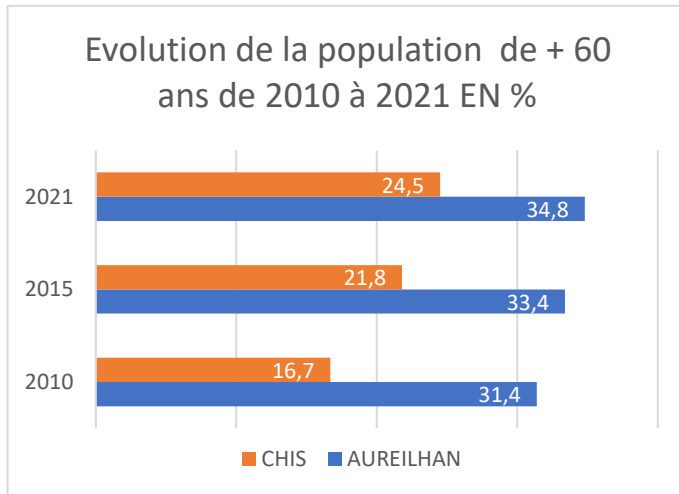
➤ **Le Centre de Santé Communal**

Ouvert en 2020, pour lutter contre la raréfaction de l'offre de santé (1 directrice, + 5 médecins + 1 secrétaire)

- Ouvert 6 jours sur 7
- Plus de 1 400 consultations mensuelles

6 – LES PUBLICS FRAGILES

Zoom sur les séniors de plus de 60 ans

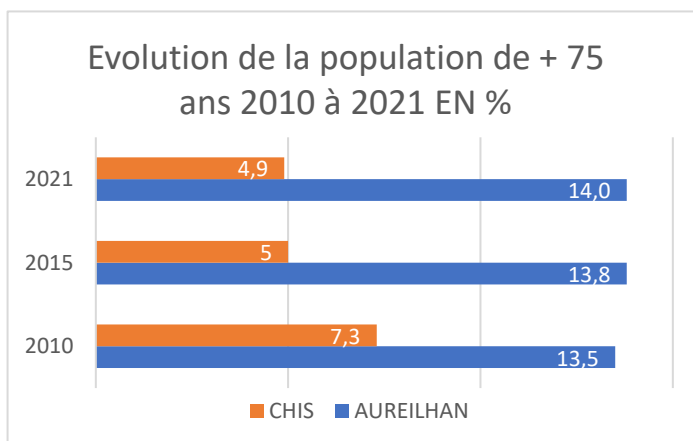


Lecture : Avant 75 ans des réponses à adapter à cette population de séniors, encore actifs pour beaucoup : loisirs, prévention, parcours résidentiels etc.



Zoom sur les séniors de plus de 75 ans

Indicateurs	Aureilhan	Chis
Nombre de personnes de 75 ans et plus vivant seules (personnes)	414	NC
Part des 75 ans et plus vivant dans un établissement pour personnes âgées (%)	6,30%	0,00%
Part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (%)	37,5%	13,8%



Lecture : La part des + de 75 ans augmente en milieu urbain et baisse en milieu rural. Après 75 ans pour bien vivre à domicile des besoins en termes d'accompagnement s'accroissent : adaptation des services, lutte contre l'isolement familial et social, déplacement des professionnels de santé : infirmières, médecins, aides à domicile etc.

Quels sont les dispositifs existants ? Quels sont ceux qui fonctionnent et restent réalisables ? (Mutualisation de service entre communes). Quels sont les retours des professionnels de la santé, infirmières, aide à domicile ? Quelles sont les

demandes et quelle est la vision des habitants sur la question du « bien vivre des séniors » ? Enfin de quels moyens disposent le territoire pour accueillir les personnes âgées dépendantes ?

(Source INSEE, RP 2021)

Zoom sur les familles monoparentales

Part des familles monoparentales parmi l'ensemble des familles avec enfant(s) de moins de 25 ans en 2020 (%)
Tarbes Lourdes Pyrénées : 32%

- 30% et plus
- Entre 20% et 29,9%
- Entre 12% et 19,9%
- Moins de 12%
- Aucune

○ Aureilhan
 * Non significatif (communes comptant moins de 100 logements)



-17%
 Baisse de 300 € / mois
Femmes



-7%
 Baisse de 120 € / mois
Hommes

Niveau de vie médian l'année de la séparation par rapport à l'année précéd.

Lecture : Impacte le niveau de vie, accès au sport, culture, loisirs, vacances, vie sociale alimentation, logement. Après une séparation le niveau de vie des femmes baisse davantage que celui des hommes

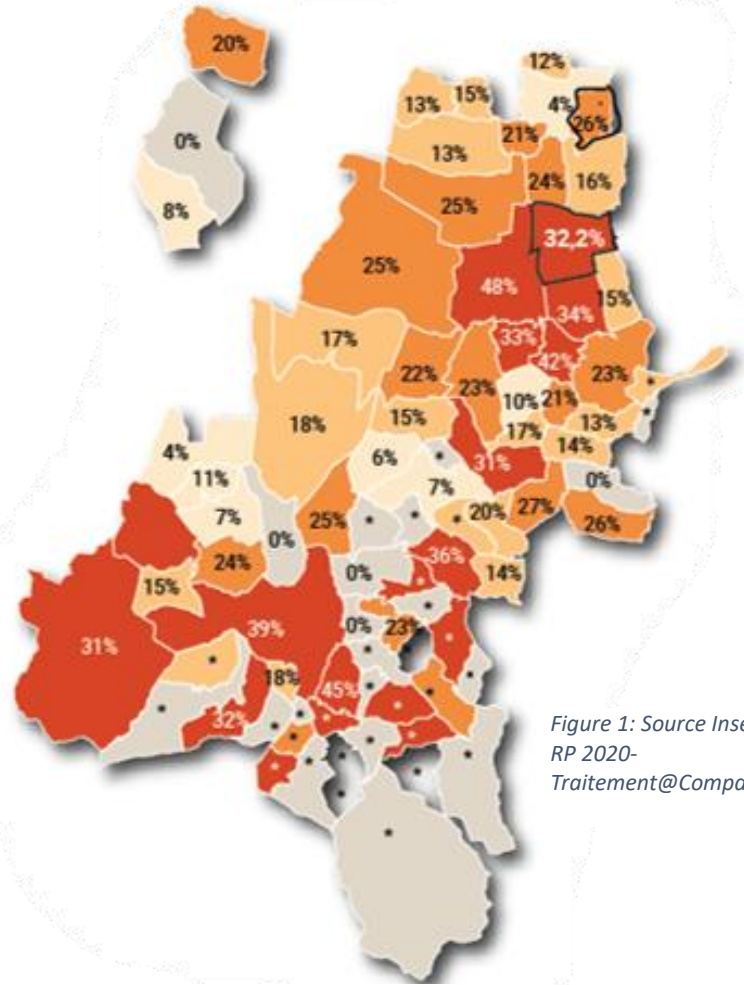


Figure 1: Source Insee RP 2020- Traitement@Compas

	Couples parentaux		Familles monoparentales		Familles nombreuses	
	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
Ouest	495	75,9	157	24,1	99	15,2
Est	218	58,9	152	41,1	36	9,9
Aureilhan	713	67,8	339	32,2	135	12,9

Les personnes en situation de handicap bénéficiaires de prestations

Prestations	Département HP	CA TLP	Aureilhan	Chis
AAH	14,40%	13,60%	13,00%	4,70%
AEEH	2,90%	2,90%	3,40%	2,30%

Les personnes isolées

Personnes allocataires isolées sans enfants		
Aureilhan :	Chis :	CA TLP :
43%	27,00%	55,00%

Les personnes en situation d'illlectronisme

Alors que la transition numérique s'accélère et que de plus en plus de démarches administratives se dématérialisent, 13 millions de Français seraient toujours éloignés du numérique. Seul l'accueil France Service sur Aureilhan accompagne les habitants vers l'autonomie dans leurs usages quotidiens du numérique, la commune de Chis est démunie.

L'ancien Quartier de Veille Active (QVA)

➤ Vigilance pour l'ancien Quartier de Veille Active

Le quartier des Cèdres / Arréous / Courréous / Agau, sur la commune d'Aureilhan, n'est plus identifié comme quartier de veille active car se situe en deçà du seuil de 1 000 habitants fixé par l'Etat.

Pour autant les différents indicateurs de précarité amènent à maintenir une veille et à accompagner ce quartier dans le cadre de la politique de la ville Quartiers 2024-2030



INDICATEURS	Nb de logements	Nb d'habitants	Actifs	Chômage	Retraités	Étudiants	Autres (Minima sociaux)	Bénéficiaires APL
Commune Aureilhan	4 202	7 982	65%	9%	7%	9%	9%	41%
AGAU	23	55	52%	22%	9%	0%	17%	70%
Les COURREOUS	137	246	16%	21%	22%	1%	40%	69%
Les Roches Vertes	14	34	43%	21%	7%	0	29%	50%
Les ARREOUS	110	219	21%	15%	20%	1%	43%	63%

Source Promologis -28-02-2024

INDICATEURS	Personne seule	Famille monoparentale	Famille monoparentale 1 à 2 enfants	Famille monoparentale avec + de 2 enfants
Commune Aureilhan	NC	32 %	NC	NC
AGAU	22%	52 %	48%	4%
Les COURREOUS	22%	30 %	24%	6%
Les Roches Vertes	21%	28 %	21%	7%
Les ARREOUS	42%	35 %	31%	3%

Opérateurs sur le quartier :

- MJC
- Point d'1 pacte
- Alaric Loisirs
- APS (10/21 ans)
- Responsable social PROMOLOGIS etc.

- 554 personnes dont 142 enfants de moins de 15 ans
- 77 enfants à charge entre 15 et 25 ans
- Un taux élevé de familles monoparentales
- 50 % de personnes actives en emploi
- Personnes en situation isolée, en situation de handicap
- Familles nombreuses



Lecture : Les quartiers sont en mutation, si la jeunesse est encore présente avec des critères sociaux alarmants, nous devons nous interroger sur le « comment bien vieillir » dans ces quartiers et comment permettre aux habitants de se réapproprier l'espace public.

V – COHESION SOCIALE ET VIE LOCALE

Bien vivre son territoire

1 – UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES INFRASTRUCTURES

➤ Equipements de loisirs (parcs /aires de jeux)

:

- Square d'Alfaro
- Rue des Chevaliers de Malte
- Place Florence
- Parc de l'ECLA

➤ Equipements sportifs :

- City stade : Aire d'activités multisports (Football, basket, handball)
- Parcours santé du bois d'Aureilhan
- Espace liberté : Parc des Sports
- Terrain de jeux comprenant un panneau de basket/foot
- Terrain de pelote basque
- Espace Multisports

➤ Les infrastructures et services :

- Espace France Service
- Un Centre de Santé
- Un Centre Communal d'Action Sociale
- La Maison Départementale des Solidarités : accueil de proximité sur rendez-vous et à la PMI
- Une Maison de retraite
- Une Résidence senior
- La Mission Locale /Une permanence en Mairie sur RDV
- Un Centre Local d'Information et de Coordination
- Le Relais Petite Enfance (RPE)
- Permanence mensuel défenseur des droits

➤ Equipements socioculturels :

- Espace Culture et loisirs d'Aureilhan (ECLA)
- Ecole de Musique
- Bibliothèque Jules Laforgue
- 1 Maison de la Jeunesse et de la Culture
- 1 Espace de Vie Social
- Aménagement Caminadour

2 - UNE DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

3 085 adhérents à des activités sportives ou culturelles

1620 adhérents Aureilhanais
1 465 adhérents extérieurs

Aureilhan :
21 associations sportives
15 associations culturelles
Chis :
9 associations sportives et culturelles

ASSOCIATIONS AUREILHAN (données 2024)		ASSOCIATIONS CHIS
ASCA Basket Ball	L'Amicale Laïque des Cèdres	TENNIS CLUB Pyrénées Bigorre
ASCA Boules Lyonnaises	Les Amis du Patrimoine d'Aureilhan	LES ECURIES SAINT FERREOL
ASCA Football	La Banda Lous Berretes	LE LOKART
ASCA Judo	Ciné-Club d'Aureilhan	LOS SANTAYRES
ASCA Pêche	La Compagnie des Accros'notes (musique)	LES CARTES DE CHIS
ASCA Pétanque	La Compagnie de la Tuilerie (théâtre)	COMITE DES FETES DE CHIS
ASCA Rugby	Le Groupe musical AMABILE	CHIS ANIMATION
ASCA Tennis	La Section des Anciens Combattants d'Aureilhan	CHIS PYRENNEES
ASCA Tennis de Table	Festival Interceltique d'Aureilhan	
Club Gymnastique Féminin Tarbais		
Eco Andaluz (danse)		
Gym Form		
La Société de Chasse	La Société Chorale et Cavalcade d'Aureilhan	
Poing d'1 Pacte 65	La Maison des Jeunes et de la Culture	
SHIZENTAI Karaté Club	La Palette (aquarelle)	
TAO Wushu 65	Ponctuations (chants)	



PARTIE II

Analyse des besoins

L'analyse des besoins sociaux (ABS) est un outil d'aide à la définition de la politique sociale d'un territoire communal. Elle permet d'observer, anticiper, évaluer et adapter les politiques publiques au regard des dynamiques existantes.

1. CALENDRIER DE LA PHASE DE CONCERTATION (Mai - Juin 2025)

Cycle complet de consultation citoyenne sur deux mois, allant de la conception des outils de sondage en mai 2025 jusqu'à l'analyse des résultats et le lancement de la phase suivante fin juin 2025



1. Préparation et Lancement

- 07 mai** : Lancement avec le « Co-tech ». **Validation** de la méthode du **questionnaire numérique** et première **rencontre avec les habitants**.
- Du 07 au 21 mai** : Phase de logistique intense. Réalisation du questionnaire, organisation d'une conférence de presse, établissement de la liste des invités pour la réunion du 5 juin et réservation des salles
- 21 mai** : Validation finale du questionnaire et de son mode de diffusion. Envoi des invitations aux acteurs du territoire pour la **conférence de presse**

2. Phase de Consultation

- 22/23 mai** : Lancement du **questionnaire auprès de la population**
- 05 juin** : **Rencontre** avec les acteurs du territoire
- Jusqu'au 17 juin** : Période de disponibilité du questionnaire pour le public.

3. Analyse et Clôture de la Phase I

- 18 juin** : Nouveau « Co-tech » marquant la **fin de la collecte**. Clôture des questionnaires, **traitement des données** recueillies et des retours de la rencontre avec les partenaires. Préparation du comité de pilotage
- 26 juin** : Présentation officielle des résultats, lancement de la **PHASE II** et réunion de Co-pilotage

2– LES PISTES IDENTIFIEES PAR LE COMITE DE PILOTAGE, ISSUES DU PORTRAIT DE TERRITOIRE

À l'issue de l'état des lieux ("portrait du territoire"), deux axes majeurs de travail ont été identifiés par le COPIL pour le PST de Chis et d'Aureilhan :

Services à la Famille



L'objectif est d'adapter l'offre aux besoins réels des familles :

- **Optimisation des services** : Adapter l'offre selon le nombre d'enfants et conventionner avec les communes voisines pour le scolaire et le périscolaire (ex : Chis)
- **Publics spécifiques** : Renforcer la prise en compte des jeunes, soutenir les parents (dispositif CLAS) et répondre à l'enjeu des familles monoparentales
- **Questionnements clés** : Évaluer l'utilisation des services actuels, le rôle du Relais Petite Enfance (RPE) et les besoins durant les vacances/week-ends

Bien Vivre son Territoire



Ce volet souligne la richesse associative tout en notant l'absence d'un "cœur de ville" dynamique :

- **Qualité de vie** : Identifier ce qui manque aux communes pour améliorer le quotidien des habitants
- **Prospective** : Interroger les citoyens sur leur vision du territoire à un horizon de 5 à 10 ans et sur les changements souhaités
- **Attractivité** : Comprendre les motivations de résidence et le niveau de satisfaction globale envers les services publics actuels

Égalité des Chances



Ce volet traite des obstacles socio-économiques et structurels :

- **Logement et Précarité** : Lutter contre l'habitat précaire, analyser le taux de logements sociaux et traiter les indicateurs "alarmants" de l'ancien quartier de veille active
- **Emploi et Insertion** : Faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des femmes (souvent impactées par le temps partiel)
- **Mobilité et Numérique** : Réduire la fracture numérique et améliorer les déplacements via la voiture personnelle, les transports en commun ou la mobilité douce

Autres Thématiques et Mutualisation

- **Vieillesse** : Adapter l'offre de services pour la population vieillissante
- **Coopération intercommunale** : Explorer les possibilités de mutualisation des services entre les deux communes pour répondre aux enjeux collectifs, notamment en termes de mobilité

II - TRANSCRIPTION DES BESOINS SOCIAUX

Le recueil des besoins s'est déroulé de début mai à fin juin 2025 en 3 étapes simultanées :

Etape 1 : Diffusion d'un **questionnaire** auprès des habitants et/ou des personnes qui travaillent sur le territoire

Etape 2 : Organisation d'une **rencontre** avec les acteurs du territoire

Etape 3 : **Rencontre « en marchant »** des habitants pour recenser leur(s) besoin(s)

1 – ANALYSE DES BESOINS ISSUE DE LA RENCONTRE AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

La rencontre du 5 juin 2025 a réuni divers acteurs des services à la famille, de l'égalité des chances et de la cohésion sociale et vie locale

➤ **L'objectif** était d'évaluer les services existants, recenser les besoins sociaux des publics, et évaluer la coopération entre les différentes entités

➤ **Effets attendus :**

- **Favoriser le lien** entre les différents acteurs et encourager le travail en réseau et en partenariat
- **Recenser l'interprétation des besoins** sociaux des habitants par les acteurs du territoire
- **Investir l'ensemble des acteurs** pour aider à la complétude du questionnaire



➤ **Participation :**

Groupe "Services à la Famille"

Le groupe "Services à la Famille" était composé de représentants de l'éducation (école élémentaire, collège, lycée), de la petite enfance (RPE, micro-crèche, pôle enfance), de la jeunesse et de la vie associative (MJC), ainsi que des services médico-sociaux (PMI/MDS)



Groupe "Égalité des Chances »

Ce groupe rassemblait des représentants des services sociaux (MDS, APS), du logement (Promo-logis), de l'emploi (France Travail) et des services administratifs (CCAS – Espace France Services, Mission Locale)



Groupe "Cohésion et Vie Locale »

Le groupe "Cohésion et Vie Locale" comprenait des représentants d'associations (Club 3ème âge, ALARIC Loisirs), de la jeunesse et de la vie associative (MJC), des services sociaux (MDS), la police municipale et des élus du territoire



Figure 2/ 30 ACTEURS DU TERRITOIRE PRESENTS


➤ Retours des travaux :

Cette analyse croise les regards des 30 acteurs présents lors de la rencontre du 05 juin 2025, en mettant en lumière les atouts, faiblesses et besoins du territoire :


Thématiques	Atouts (Forces sur lesquelles s'appuyer)	Faiblesses (Freins identifiés)	Besoins prioritaires (Orientation pour le PST)
Services & Institutions	Territoire riche en propositions ; Bonne relation Écoles/Mairie/MJC ; Présence de France Services et d'un Centre de Santé	Manque de visibilité de l'offre ; (Communication interne/externe défaillante) ; Absence de conseiller numérique Le coût des prestations pour les familles est un frein.	Création d'un répertoire des services ; Développement d'un canal de communication unifié ; Renforcer la transversalité . Des politiques tarifaires accessibles
Mobilité & Accès	Tarifs de bus abordables	Faible fréquence des bus ; Difficultés de mobilité pour les jeunes (collège/lycée) et l'accès aux associations ; Enclavement de Chis.	Solutions de mobilité solidaire (location véhicules) ; Améliorer les connexions entre quartiers et communes. Encourager les mobilités douces
Lien Social & Publics	Acteurs de terrain engagés avec une bonne connaissance des publics ; Tissu associatif riche et coopératif	Repli sur soi et population difficile à mobiliser ; Méconnaissance des lieux de lien social. Défiance des familles (coéducation) ; Fracture numérique ; Population vieillissante	Rétablir la coéducation ; Soutien psychologique (parents/enfants/précarité) ; Création d'un lieu de convivialité central . Améliorer le repérage des publics fragiles
Coopération Partenariale	Partenariats existants fluides (RPE/Ass.Mat ; École/Mairie) ; Habitude de travail en réseau (MDS)	Coopération quasi inexistante en petite enfance ; Absence de lien Chis/Aureilhan ; Méconnaissance entre certains partenaires	Renforcer l' interconnaissance des professionnels et proposer des formations intercatégorielles (Petite Enfance/TPS) ; Dynamiser les conventions (MJC/Lycée)

Zoom par groupe thématique


- **Service à la Famille**

 Le diagnostic souligne un manque dans la coéducation et dans la coordination sur la petite enfance. L'absence de référence au **PEDT** par les acteurs suggèrent un besoin de cohérence opérationnelle.

- **Lutte contre la précarité & Accès aux droits**

 Les professionnels expriment un sentiment d'**impuissance** face à la dégradation psychologique des usagers. Le défi est d'aller vers les "invisibles" et les seniors qui décrochent des services publics à cause notamment de la complexité administrative et du numérique.

- **Cohésion Sociale & Vie Locale**

 Le dynamisme associatif est réel mais fragile (vieillement des membres des bureaux). Le renouvellement des gouvernances est difficile.

Lecture :

***Transversalité** : La création d'un répertoire pour donner de la visibilité aux services est le besoin d'outil est cité par tous les groupes. **Santé mentale** : Le besoin d'accompagnement psychologique est récurrent dans tous les ateliers, signe d'une fragilité marquée. **PEDT** : Il est nécessaire de resituer les objectifs du Projet Éducatif Territorial auprès des acteurs de terrain. **Gouvernance** : Associer d'avantage les habitants pour contrer l'individualisme et renouveler les instances associatives*

2 – ANALYSE DES BESOINS ISSUE DE L'ENQUETE DE TERRITOIRE



➤ Recensement par un questionnaire des besoins de la population de Chis et d'Aureilhan

Période du recensement : Du 6 au 17 juin 2025

Territoire concerné : Communes de Chis et/ou d'Aureilhan (population résidente et/ou travaillant sur ces communes)

Méthode : Un questionnaire numérique accessible via un QR code, renseignable depuis un téléphone, un ordinateur etc.

Diffusion :

- Conférence de presse
- Flyers et affiches
- Publication sur la page Facebook de la ville d'Aureilhan
- Communication interne auprès de l'ensemble des services, incluant la modification des adresses mails
- Rencontre des acteurs du territoire le 5 juin où ils ont été invités à répondre et à diffuser le questionnaire auprès de leur public
- Diffusion du questionnaire par la CAF et MDS auprès des bénéficiaires

➤ Le taux de réponse est relativement faible dans les deux communes (8.2% à Chis et 2.9% à Aureilhan en se basant sur une population de + de 11 ans en âge de répondre). Les résultats obtenus ne représentent qu'une petite fraction de la population cible et ne peuvent pas être pleinement représentatifs des besoins sociaux de l'ensemble de la population

Toutefois les résultats obtenus sont des **indicateurs importants qui viennent en complément** de l'analyse des données existantes (statistiques locales) et des rencontres avec les différents acteurs du territoire

231 Réponses

Chis :

Population ciblée : 280 personnes de + de 11 ans en âge de répondre.

- **17,50% des foyers** en supposant une réponse par foyer.
- 23 réponses. Taux de réponses : 8.20% des personnes en âge de répondre.

Taux de participation limité bien que plus élevé qu'à Aureilhan.

La petite taille de la commune a probablement facilité la diffusion « en marchant » et le bouche-à-oreille

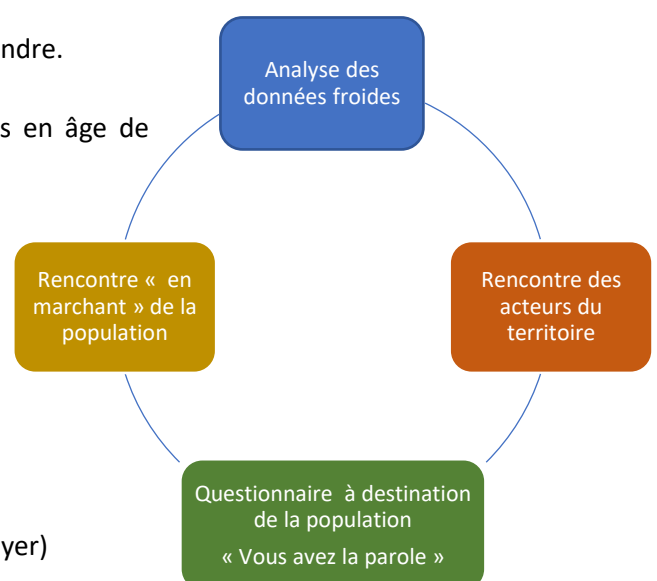
Aureilhan :

Population ciblée : 7 293 personnes de plus de 11 ans en âge de répondre :

- 208 réponses

Taux de réponses :

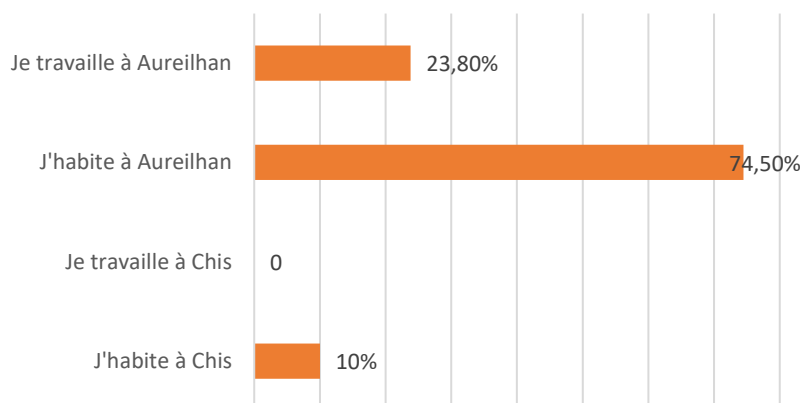
- A peine **5% des foyers** (en supposant une réponse par foyer)
- 2.9% des personnes en âge de répondre.



➤ Réponses au questionnaire

📖 Connaissance de la commune et profil des participants

Comment connaissez vous la commune ?

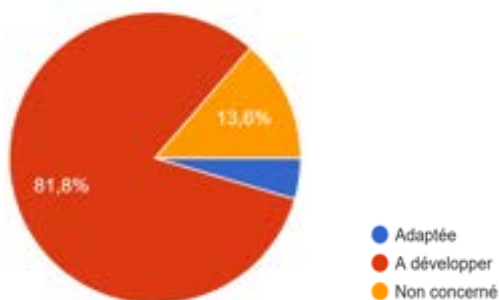


- **Lieu de Résidence/Travail** : La majorité des répondants habitent à Aureilhan (74,50%), 23,80% travaillent à Aureilhan et 10% habitent à Chis et 0% y travaillent.
- **Tranche d'Âge** : La tranche d'âge la plus représentée est celle des 25-54 ans (54,50%), suivie par les 55-65 ans (17,70%). Les plus de 65 ans représentent 21,20%.

- **Atouts de la Commune** : Les trois principaux atouts perçus de la commune sont :
 - sa situation géographique (76,40%),
 - son cadre de vie (49,30%)
 - la dynamique associative (28,90%)
- **Raisons de visite au Centre-Bourg** : Les raisons principales de se rendre au centre de la commune sont :
 - d'y habiter ou d'y travailler (56,00%)
 - l'accès aux équipements (écoles, salles des fêtes, etc.) (39,10%)

👶 Petite Enfance (0-2 ans)

- **Présence d'enfants 0-2 ans** : Seuls 7,60% des répondants ont un enfant de 0 à 2 ans
- **Évaluation de l'offre de services** : 81,80% des répondants concernés estiment que l'offre de services pour les jeunes enfants est "à développer"
- **Difficultés de garde** : La principale difficulté rencontrée pour la garde des enfants de 0 à 2 ans est une disponibilité limitée des options en moyens de garde collectifs et individuels (47,1%), suivie par le coût élevé de la garde (29,40%) et le manque d'informations (23,50%)
- **Activités parents/enfants** : 77,30% des répondants évaluent l'offre d'activités parents/enfants comme "à développer"
- **Difficultés activités parents/enfants** : Les principales difficultés sont le manque d'informations et le manque de propositions (56,30% chacun)



Réponses des parents d'enfants de 0-2 ans :

Aureilhan

Offre d'accueil petite enfance à développer

93%

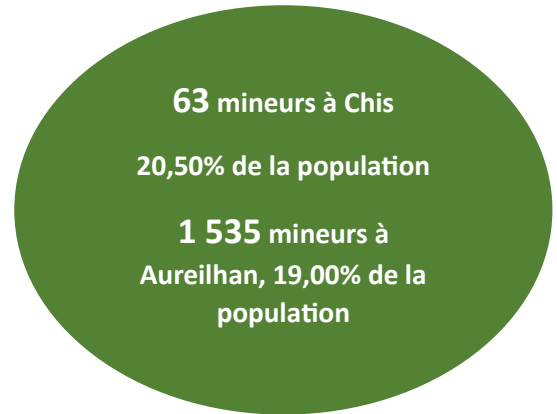
Offre en matière de soutien à la parentalité à développer

86%

👶 Les enfants (3-10 ans) et l'offre de service

- **Présence d'enfants 3 à 10 ans** : 24,60% des répondants ont un enfant de 3 à 10 ans.

Chis : Les parents d'enfants de 3 à 10 ans révèlent des difficultés d'accessibilité pour les différents services : périscolaire, centre de loisirs.



Réponses des parents d'enfants de 3 à 10 ans en %	Aureilhan	Chis
Offre de service périscolaire adapté	85,00%	-
Offre de service du Centre de Loisirs adapté	90,00%	-
Offre de service à la parentalité à développer	50,00%	50,00%
Offre d'activités sportives et culturelles à développer	30,00%	34,00%

- **Services Périscolaires** : principale difficulté le coût (24,50%).
- **Centres de Loisirs (vacances)** : 62,10% des répondants ne sont pas concernés par l'offre des centres de loisirs. Parmi ceux qui le sont, les principales difficultés citées sont le coût et le manque de variété des activités (62,50% chacun).
- **Activités sportives et culturelles** : 47,50% ne sont pas concernés par l'offre. Les principales difficultés sont la diversité des activités (61,10%), les contraintes horaires (33,30%) et le manque d'informations (33,30%).
- **Soutien à la parentalité** : 75,60% des répondants ne sont pas demandeurs de soutien à la parentalité. Parmi ceux qui le sont, la principale difficulté est un manque de propositions (70,70%), suivi par le manque d'informations (36,6%). Les sujets de soutien souhaités concernent :
 - Le développement social de l'enfant (27,50%),
 - Les risques de harcèlement (27,50%),
 - Le comportement (25,50%)
 - Les risques de dépendance (25,50%).

Pour les parents, le besoin principal est la connaissance des ressources existantes et la connaissance des professionnels vers qui se tourner (46,90%).

Lecture : De nombreux parents utilisent des modes de garde alternatifs (aménagement du temps de travail, grands-parents)

👤 Les Jeunes du territoire (11-17 ans)

- **Présence des jeunes 11 à 17 ans** : 14,4% des répondants (parents) ont un enfant de 11 à 17 ans

701 Jeunes Aureilhanais,
8,7% de la population

34 Jeunes Chissois, 11,1%
de la population

Réponses positives en %



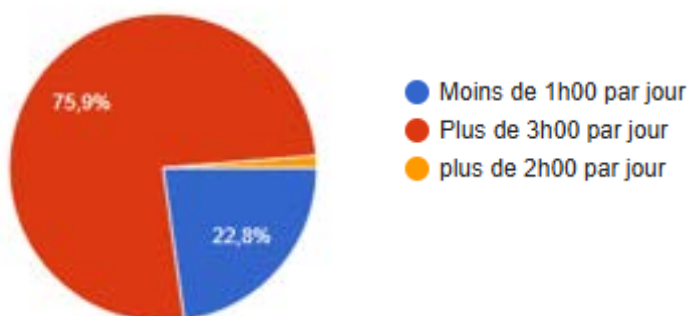
➤ Questions / réponses :

- 80,00% des jeunes Chissois utilisent les **transports en commun**, les principales difficultés sont la fréquence et l'éloignement des transports.
- 33,00% estiment avoir des difficultés en termes d'insertion professionnelle, pour 100% d'entre eux la raison est le manque de qualification.
- 66,00% ont des problématiques de logement (**75,00 % des jeunes Aureilhanais** Ils sont confrontés au coût financier des logements).
- Temps d'Écran : 75,90% des jeunes de 11 à 17 ans passent plus de 3 heures par jour sur les écrans, tandis que 22,80% y passent moins d'une heure.



Figure 3: City stade de Chis

Combien de temps sur les écrans ?



Lecture : Si les jeunes sont visibles à Chis, notamment au city stade, ceux d'Aureilhan n'occupent pas l'espace public. Le taux de réponses sur l'item jeune est faible, il donne une orientation mais ne peut pas servir de base solide pour un projet social de territoire. **Un diagnostic poussé spécifique jeunesse est à envisager.**

Logement



logement

12,90% des répondants sont concernés par des problématiques de logement. Les principales sont la pénurie de logement social (69,00%), les difficultés d'accès à la propriété (62,10%) et le manque de logements adaptés (51,70%). Les 18 à 25 ans sont concernés à 66% par des problématiques de

Insertion Professionnelle



93,40% des répondants ne sont pas concernés par des problématiques d'insertion professionnelle. Pour les 6,60% restants, la principale difficulté est la pénurie d'offres d'emploi (66,70%), suivie par le manque de qualification (46,7%). Ce taux pour les 18 à 25 ans monte à 33% soit 1/3

Accompagnement et Aide à Domicile



11,60% des répondants sont concernés par des problématiques d'accompagnement/aide à Domicile. Le coût élevé des services (52,20%) et le manque d'informations (47,80%) sont les difficultés majeures. 25,00% des répondants ont + de 65 ans

Accès aux Soins



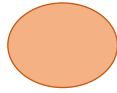
68,00% des répondants sont concernés par des problèmes d'accès aux soins. La difficulté la plus fréquente est le manque de médecins généralistes (77,80%), suivie par les délais d'attente pour un rendez-vous (58,30%)

Démarches en Ligne et Accès au Numérique



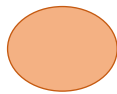
16,90% des répondants sont concernés, à Chis 27,00% sont concernés par des problématiques de démarches en ligne Les principales difficultés sont le "savoir-faire" pour réaliser les démarches (69,2%) et la complexité des services en ligne (61,50%)

Mobilité



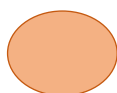
19,40% des répondants rencontrent des problèmes de mobilité. Chis : 80,00% des jeunes affirment utiliser les transports en commun Les difficultés les plus cités sont la fréquence et les horaires des transports en commun (73,80%) et le manque d'infrastructures cyclables (71,40%)

Isolement Social ou Familial



8,80% des répondants sont concernés par des problématiques d'isolement social ou familial, 55% sont dans la tranche 24-54 ans

Accès à la Culture et aux Sports

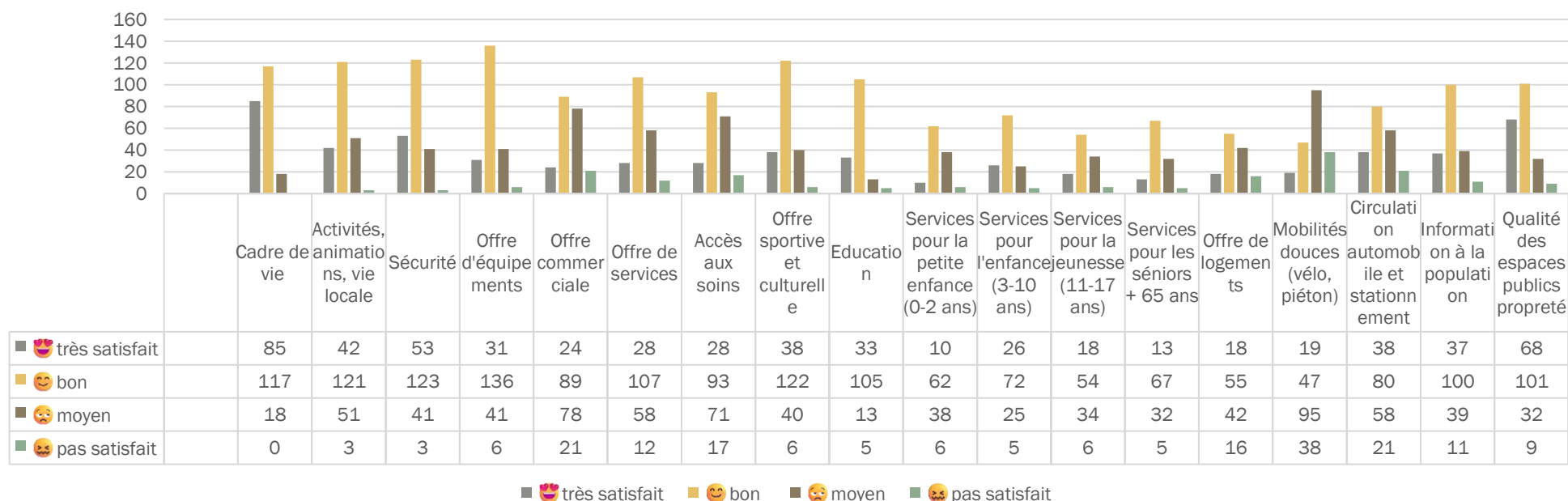


13,40% des répondants sont concernés par des problématiques d'accès culture/sports. L'offre ne correspondant pas aux attentes (41,9%) et le coût élevé des activités (35,50%) sont les difficultés principales

➤ **Évaluation générale de la commune (Aureilhan et/ou Chis)**

Les répondants ont évalué différents aspects de la commune comme le cadre de vie, les activités, les animations, la vie locale, la sécurité et l'offre d'équipements.

Evaluation de votre commune



Lecture : Ce retour fournit une vue d'ensemble des perceptions et des besoins des habitants. Le territoire a un très bon retour sur son **cadre de vie, ses activités locales, la sécurité, l'accès aux équipements sportifs et culturels, l'éducation et la propreté de ses espaces publics**. Ces domaines sont des atouts majeurs qui contribuent grandement à la satisfaction générale des habitants.

Des améliorations sont souhaitées, notamment pour les **services à la petite enfance, l'accès aux soins, la mobilité, les démarches numériques et l'accès au logement**.

Conclusion : Bien que les canaux de diffusion soient diversifiés le taux de réponse est trop bas pour permettre une interprétation fiable et représentative des besoins sociaux du territoire dans son ensemble. Les résultats doivent être considérés comme des indicateurs préliminaires et partiels, à croiser avec l'ensemble des données du diagnostic.

3 - ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX ISSUE DES RENCONTRES « EN MARCHANT »

L'objectif était d'aller à la rencontre et d'échanger avec les habitants de Chis et d'Aureilhan. Cette démarche à été soutenue et réalisée par des élus des deux communes, une assistante sociale de la MDS et la chargée de coopération. Le questionnaire a servi de support pour engager les discussions.

Ce diagnostic de terrain met en lumière les contrastes entre un fort sentiment d'appartenance et des difficultés logistiques concrètes.

Logement : un parc parfois inadapté aux parcours de vie

- **Inadéquation taille/besoin** : On observe deux extrêmes. D'un côté, des seniors dans des maisons devenues trop grandes et mal isolées (freinés par le coût ou la fatigue du déménagement). De l'autre, des familles en situation de suroccupation (T4 introuvable depuis 18 mois).
- **Pénurie de petits logements** : La recherche de T2 est critique, notamment pour des personnes seules.
- **Vétusté** : Le parc locatif privé est perçu comme vieillissant et peu performant énergétiquement.

Besoins des seniors : entre autonomie et isolement

Avec une population de plus de 60 ans très représentée (35,00% à Aureilhan et 24.50% à Chis), l'accompagnement est une problématique majeure.

- **Fracture numérique et informationnelle** : Des difficultés réelles apparaissent pour accéder aux aides (téléassistance ...). L'information "où et comment" ne circule pas assez.
- **Refus de l'aide extérieure** : Un fort désir d'indépendance pousse certains très grands seniors (90 ans+) à assumer seuls des tâches pénibles, augmentant le risque d'épuisement.
- **Le rôle pivot de l'animal** : Le chien apparaît comme un médiateur social essentiel et un rempart contre la solitude et stimulant pour une balade quotidienne.

Mobilité : Le défi de la distance et de l'autonomie

- **Dépendance à la voiture** : Pour les aînés, le volant reste le dernier verrou contre l'isolement, même quand la vigilance baisse.
- **Enclavement des jeunes (Chis)** : Les collégiens subissent des contraintes de transport importantes (marche de 2km pour rejoindre le bus), tandis que les deux-roues sont le seul moyen d'émancipation, malgré le coût de l'essence et les risques liés aux soirées parfois alcoolisées.

Vie locale et Cohésion : Un tissu associatif dynamique mais cloisonné

- **Points forts** : Un maillage associatif (MJC, pétanque, sport) très investi qui crée une véritable solidarité de proximité. Le city stade à Chis joue un rôle de "hub" pour la jeunesse.
- **Points faibles** :
 - **L'entre-soi** : Un sentiment de dualité entre les "natifs" et les "nouveaux arrivants", rendant l'inclusion parfois complexe.
 - **Manque de convivialité informelle** : Absence de "cœur de ville" et de lieux de sociabilité (bars, terrasses) pour les actifs de 40-60 ans.



🌳 Cadre de vie et Sécurité

- **Aménagement** : A Aureilhan les trottoirs sont un point noir majeur (étroits, dégradés), créant une insécurité physique pour les personnes à mobilité réduite ou utilisant une canne, autonomie des jeunes, déplacement avec de jeunes enfants..
- **Sécurité** : Le sentiment global est positif, mais l'extinction de l'éclairage public après 23h00 génère une anxiété qui restreint les sorties nocturnes.

👶 Petite Enfance : Solidarités familiales par défaut

- **Le coût des assistantes maternelles** pousse les parents vers des solutions alternatives (soutien des grands-parents, travail à temps partiel...)
- Il existe une **attente pour des lieux de rencontre** (rompre l'ennui à la maison) et des systèmes d'entraide matérielle (bourse de puériculture).

***Lecture** : Le territoire dispose d'une âme communautaire forte, mais il est freinée par des infrastructures physiques (trottoirs, éclairage, logements) qui ne suivent plus l'évolution et le vieillissement de sa population.*



Figure 4:ECLA, Espace Culturel et Loisirs



PARTIE III

Inscrire le Projet Social de Territoire dans son environnement

Un Projet Social de Territoire (PST) est une démarche globale et concertée visant à améliorer la qualité de vie des habitants d'un territoire donné, en répondant à leurs besoins sociaux et en favorisant le lien social.



Partager le diagnostic,
(Données froides et données chaudes)

COFIL 26 juin 2025



Plusieurs Comités Techniques
Synthétiser - Analyser
Dégager les enjeux stratégiques



*Entretiens avec les élus et la CAF
Échanges techniques
Allers-retours avec la CAF, les
partenaires, les services et les
professionnels de terrain*

Validation de la maquette technique
du future Projet Social de Territoire
Comité de Pilotage
11 septembre 2025



*Synthèse du
diagnostic
Identification des
enjeux et des besoins
sociaux*

chronologie

1 – AXES ET ENJEUX STRATEGIQUES ISSUS DE L'ANALYSE DU DIAGNOSTIC

Axe 1

Développer une offre de services adaptée aux familles

ENJEU 1 : Soutenir la fonction parentale de la petite Enfance à la Jeunesse.

Objectif stratégique :

Promouvoir des espaces d'écoute, d'information et d'échange pour les parents souhaitant un accompagnement dans leur rôle éducatif et renforcer l'offre de ressources sur les thématiques parentales

ENJEU 2 : Anticiper l'évolution des besoins de la petite enfance et garantir une offre de garde qualitative.

Objectifs stratégiques :

- Réfléchir l'adaptation des services d'accueil petite Enfance aux besoins des parents en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux du domaine.
- Anticiper une pénurie des professionnels de la petite enfance.



ENJEU 3 : Renforcer l'offre d'activités pour l'Enfance et la Jeunesse.

Objectifs stratégiques :

- Renforcer la coordination des acteurs et engager une réflexion quant à l'accessibilité des services.
- Diversifier l'offre périscolaire et extrascolaire pour les 11-17 ans.

ENJEU 4 : Adapter et améliorer l'offre de logements au profil des habitants .

Objectif stratégique :

Encourager l'adaptation et l'amélioration de l'habitat

Axe 2

Faciliter l'inclusion sociale et professionnelle



ENJEU 2 : Favoriser l'insertion des enfants à besoins éducatifs spécifiques

Objectif stratégique:

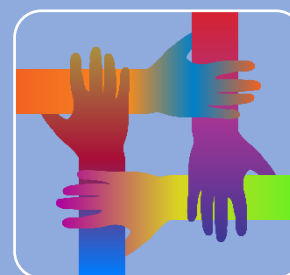
Accompagner l'inclusion des enfants à Besoins Educatifs Particuliers (BEP) dans les structures d'accueil du territoire (petite enfance, écoles, accueils de loisirs) en améliorant l'accompagnement et en sensibilisant les professionnels et les familles



ENJEU 2 : Prévenir le risque de précarité et/ ou de pauvreté

Objectif stratégique:

Renforcer l'accompagnement social et l'accès aux droits des publics vulnérables, avec une attention particulière pour les familles monoparentales et l'ancien Quartier de Veille Active



ENJEU 3 : Favoriser le maintien dans le parcours scolaire, l'accès aux formations et à l'insertion professionnelle

Objectif stratégique :

Soutenir les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et d'insertion professionnelle pour les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi



ENJEU 4: Faciliter l'accès physique et numérique aux services essentiels pour les habitants du territoire

Objectifs stratégiques:

Rechercher et développer des solutions de proximité pour accompagner les habitants de dans leurs démarches administratives et faciliter leur accès aux services éducatifs et de loisirs

Développer des moyens d'accompagnement pour que les habitants soient autonomes face au numérique et aux besoins du quotidien



ENJEU 5: Favoriser le bien vivre des séniors et des personnes vulnérables

Objectif stratégique

Maintenir et développer l'offre d'accompagnement sur le territoire des séniors et des personnes vulnérables

Axe 3

Encourager la cohésion sociale, la vie locale et la participation citoyenne



ENJEU 1 : Favoriser la participation citoyenne

Objectifs stratégiques:

Soutenir et revitaliser le tissu associatif

Inciter les habitants à s'impliquer dans la vie locale



ENJEU 2 : Développer des solutions de mobilité alternatives et accessibles

Objectif stratégique:

Promouvoir et favoriser les mobilités



ENJEU 3 : Renforcer la cohésion sociale et la vie locale

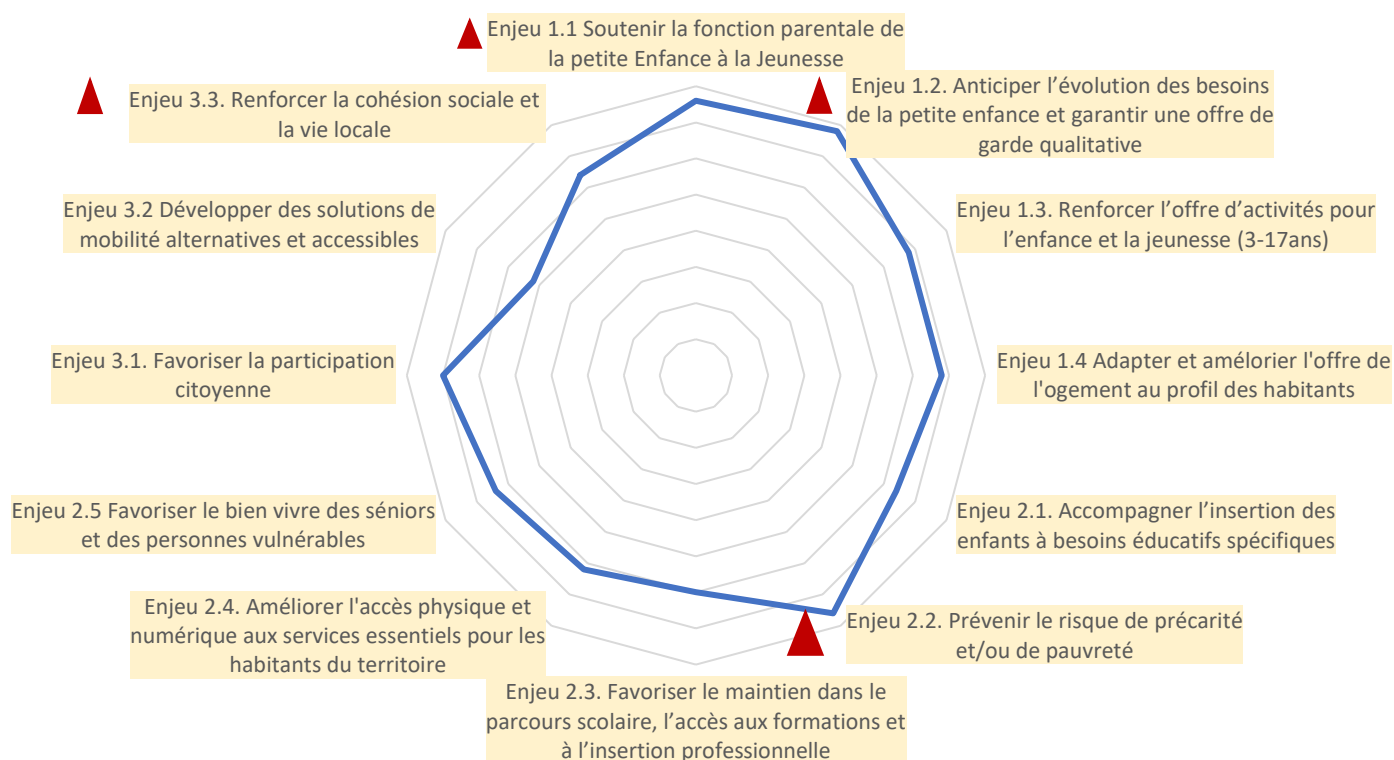
Objectif stratégique:

Aménager des espaces publics de convivialité.

2 – ENJEUX A FORT IMPACT

Lors du Comité de Pilotage les membres présents ont ciblé 4 enjeux à fort impact pour le territoire :

- Soutenir la fonction parentale de la petite enfance à la jeunesse
- Anticiper l'évolution des besoins de la petite enfance et garantir une offre de garde qualitative
- Prévenir le risque de précarité et/ou de pauvreté
- Renforcer la cohésion sociale et la vie locale





PARTIE IV

Objectifs opérationnels & plan d'actions

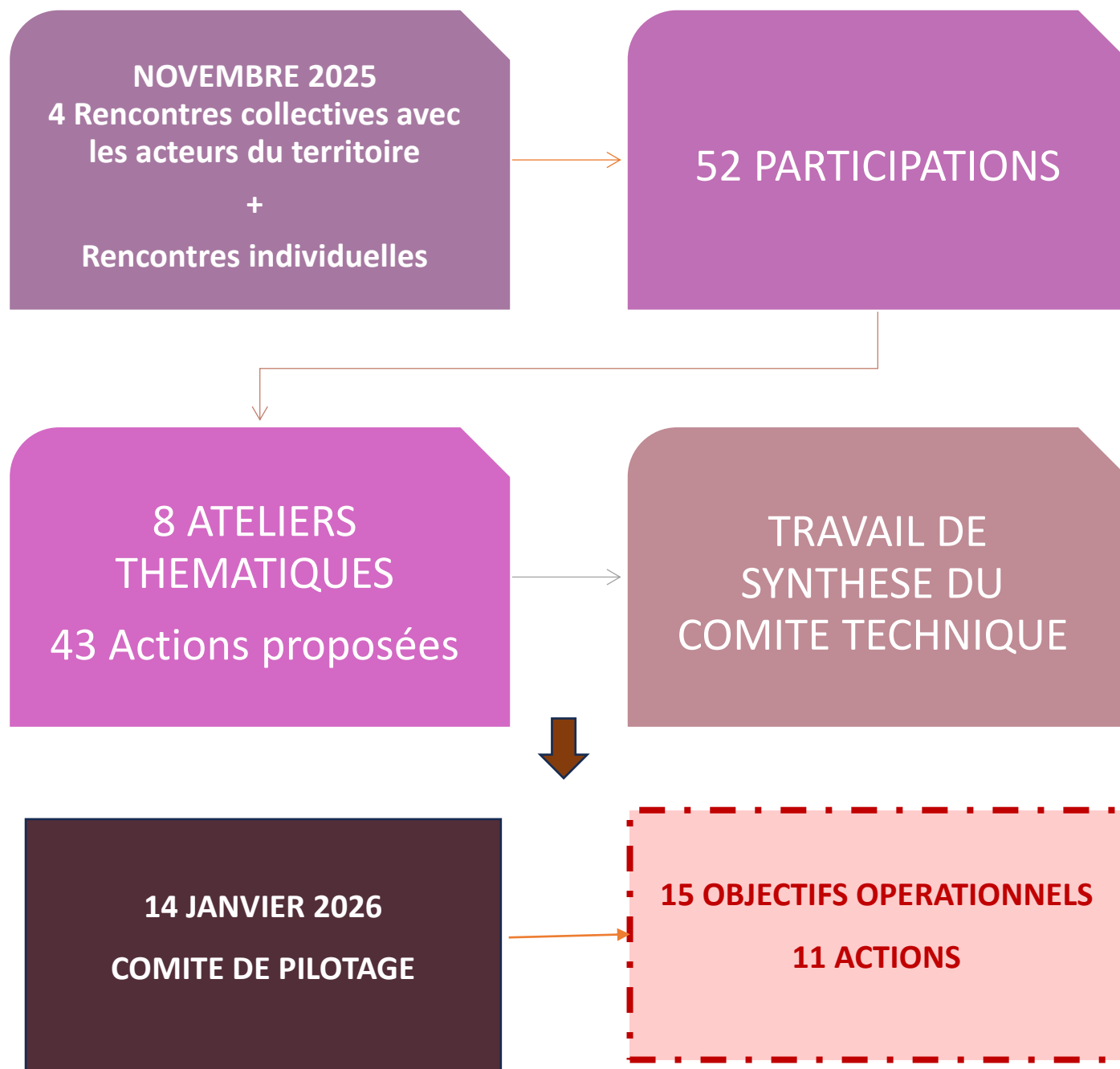
Les objectifs opérationnels et actions s'inscrivent dans une démarche SMART : Spécifique, Mesurable, Atteignable, Réaliste et Temporel. Cette approche, induite par George T. Doran en 1981 permet de clarifier les attentes, d'aligner les collaborateurs sur les priorités stratégiques et d'assurer un suivi efficace.



1 – MISE EN MOUVEMENT D'UNE INTELLIGENCE COLLECTIVE

Co-construction des fiches actions

« Quelles sont vos solutions pour répondre aux enjeux du territoire ? »



Les idées d'aujourd'hui font le territoire de demain

2 – LE PILOTAGE DU PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE

FICHE ACTION N° 0	Le pilotage du Projet Social de Territoire
<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée	
<p>Constat : 2025 aura été l'année du diagnostic, de la validation des enjeux, des objectifs opérationnels et du socle de fiches actions. La Convention Territoriale Globale et la Convention de pilotage sont renouvelés pour 4 ans (2026-2029).</p>	
Objectif Principal	Garantir la cohérence transverse, le suivi opérationnel et l'arbitrage politique du projet tout au long de sa mise en œuvre
Objectifs Secondaires	<p>Inscrire le PST dans les politiques publiques des collectivités de Chis et d'Aureilhan Assurer le suivi rapproché de la mise en œuvre du PST Vadier les orientations stratégiques Coordination transverse : Animer le réseau des acteurs internes et externes pour éviter le travail en "silos"</p>
Public Cible	Les collectivités de Chis et d'Aureilhan, la CAF, le Département
Porteur & Pilotes	Chargée de coopération, Comité Technique, Comité de Pilotage (CAF -Département – élus de Chis et d'Aureilhan– Conseillers départementaux)
Partenaires Possibles	Acteurs du territoire, professionnels de secteurs, Service Départementale de la Jeunesse à Engagement et aux Sports, Education Nationale, Mutuelle Sociale Agricole etc.
Moyens et Outils Envisagés	<p>Organisation de Comité de Pilotage : Arbitrage budgétaire, validation des orientations stratégiques, validation des bilans annuels. Faire évoluer le plan d'actions et ajuster le contenu des fiches actions en fonction des besoins et des actualités du territoire</p> <p>Organisation de Comité Technique : Suivi des indicateurs, coordination inter-services, préparation des dossiers pour le COPIL</p> <p>Animer le plan d'actions avec les acteurs du territoire et les habitants.</p> <p>Assurer une veille continue des besoins de la population pour ajuster au mieux l'offre de services (plan d'actions)</p>
Temporalité	CO-PIL – 2 fois par an CO-TECH – bimensuel (5 fois/an)
Évaluation	Assiduité des membres aux COPIL et COTECH Une interconnaissance des acteurs du territoire Réalisation d'actions concrètes inscrites dans le plan d'actions
Effets attendus (Impacts)	Une réponse aux besoins identifiés sur les thématiques petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, logement, accès aux droits, amélioration du cadre de vie, animation et vie locale

II-DEVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES ADAPTEE AUX FAMILLES



Réussite éducative et sociale



OBJECTIFS OPERATIONNELS (OP) :	N° Fiche Action	Titre de l'Action
<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des espaces d'écoute, d'information et d'échange pour les parents souhaitant un accompagnement dans leur rôle éducatif, et renforcer l'offre de ressources sur les thématiques parentales. 	1	Développer des lieux de rencontres et d'échanges pour les Familles.
<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir l'adaptation des services d'accueil petite Enfance aux besoins des parents en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux du domaine. Anticiper une pénurie des professionnels de la petite enfance 	2	Mettre en place un Service Public Petite Enfance
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coordination des acteurs et engager une réflexion quant à l'accessibilité des services. 	3	Consolider la gouvernance et le pilotage du PEDT
<ul style="list-style-type: none"> Diversifier l'offre périscolaire et extrascolaire pour les 11-17 ans. 	4	Encourager l'autonomie des Jeunes et valoriser l'engagement
<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'adaptation et l'amélioration de l'habitat. 	5	Créer un lieu ressource pour l'habitat

FICHE ACTION N° 1	1-DEVELOPPER DES LIEUX DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES POUR LES FAMILLES 
----------------------	---

<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée

Constat : Besoin d'outils, d'informations et d'espaces d'échanges pour les parents confrontés aux questions liées à l'éducation de leurs enfants ou de leurs jeunes
→ Atouts : De nombreux acteurs sur la Commune d'Aureilhan
→ Principales problématiques : Nécessité de donner de la visibilité aux dispositifs existants, et de développer l'offre d'accueil et d'ateliers parents/enfants pour permettre un répit parental. Service inexistant à Chis

Objectif Principal	Promouvoir des espaces d'écoute, d'informations et d'échanges pour les parents souhaitant un accompagnement dans leur rôle éducatif, tout en renforçant l'offre de ressources thématiques
---------------------------	--

Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rompre l'isolement des familles du territoire • Informier et orienter vers les dispositifs existants • Réduire la fracture numérique (usage des outils numériques scolaires) • Offrir un temps de répit parental
------------------------------	---

Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des familles du territoire. (Parents, grands-parents) • Une attention particulière aux familles monoparentales ou en situation de vulnérabilité
---------------------	--

Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités / CCAS / EVS / chargée de coopération
------------------------------	--


Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Éducation Nationale, CAF, UDAF, PMI, RPE, Mission Locale • Médiateurs numériques, associations de parents d'élèves
------------------------------	---

Moyens et Outils Envisagés	<ul style="list-style-type: none"> • Espaces physiques : Cafés des parents, rencontres thématiques, espaces de parole et de prévention • Ateliers pratiques : Sessions de prise en main des plateformes numériques scolaires (Pronote, ENT, démarches en ligne)
-----------------------------------	---

Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Diagnostic et structuration de la commission, programmation, premiers ateliers • 2027 : Déploiement des actions • 2028 : Evaluation, pérennisation • 2029 : Consolidation de l'action
--------------------	---

Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quantitatif : Nombre de familles accueillies, fréquentation des ateliers • Qualitatif : Diversité des thématiques, impact ressenti sur la relation parent-enfant, amélioration de l'usage numérique
-------------------	--

Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Des parents plus confiants et soutenus • Une meilleure utilisation des outils de suivi scolaire • Renforcement du lien social et de l'entraide entre familles • Réussite éducative globale grâce à une implication parentale renforcée
----------------------------------	--

FICHE ACTION N°2	2 – METTRE EN PLACE LE SERVICE PUBLIC PETITE ENFANCE (SPPE)	
---------------------	--	---

Action nouvelle
 Action en cours d'élaboration
 Action déjà engagée

Constats : Décalage entre les effectifs et les capacités d'accueil conséquent mais pas critique. (186 enfants pour une capacité d'accueil de 153 places pour Aureilhan et 3 places pour 5 enfants à Chis).
 Le besoin de garde pour les enfants scolarisés ou en mode horaires atypiques n'est pas quantifié.
 → **Atouts :** La présence d'un Relais Petite Enfance (RPE) et de permanences de la Protection Maternelle Infantile (PMI)
 → **Principales problématiques :** un **vieillessement** et un sentiment d'isolement **des professionnels**. Le coût des prestations et des **offres de services** pas toujours **adaptés** pour les familles


Objectif Principal	Élaborer et suivre le plan d'action territorial Petite Enfance afin d'adapter les services d'accueil aux besoins des parents
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les services d'accueil en concertation avec les acteurs locaux • Anticiper la pénurie des professionnels du secteur • Assurer une communication et une information fluide vers les familles • Garantir la qualité d'accueil et la formation des professionnels
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Les familles du territoire • Les acteurs et professionnels de la petite enfance
Porteur & Pilotes	• Collectivités (élus), CCAS et la chargée de coopération
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Institutionnels : CAF, UDAF, MDS (PMI), Éducation Nationale • Opérationnels : RPE, EVS, conseiller juridique • Insertion/Formation : Mission Locale, France Travail, Lycées professionnels
Moyens et Outils Envisagés	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance : Création d'une commission SPPE avec rencontres trimestrielles • Information / formations : Livret sur les modes d'accueil. Sessions de formation sur le cadre Légal et Juridique. Rendre accessible l'antenne RPE à Aureilhan • Observation : Mise en place d'un observatoire des besoins • Animation : Journée événementielle (Mois des Familles) et campagnes de valorisation des métiers
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Structuration de la Commission SPPE • 2027 : Édition du livret et mise en place des formations • 2028 : Valorisation active du secteur de la petite enfance • 2029 : Consolidation du service public
Évaluation (Indicateurs)	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'un diagnostic partagé offre/demande • Taux de couverture des besoins d'accueil • Nombre d'événements proposés et participation au groupe de travail
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Une offre de service accessible à toutes les familles • Des professionnels qualifiés, motivés et moins isolés • Une qualité d'accueil de l'enfant



Action nouvelle Action en cours d'élaboration Action déjà engagée

Constats : Forte présence de mineurs sur le territoire (environ 20% de la population à Aureilhan et Chis) Un PEDT ciblé 3-11 ans. 3 écoles publiques, (1 maternelle, 1 élémentaire, 1 primaire) 1 classe TPS, 1 dispositif ULIS, 1 service de restauration. Une MJC très présente à Aureilhan (ALAE, périscolaire, extrascolaire, séjour, 1 Espace Jeunes, 2 dispositifs CLAS.
→ Principales problématiques : Une approche sectorielle de l'enfance, le coût et le manque de diversité des activités pour l'offre de loisirs (vacances)

Objectif Principal	Assurer une vision stratégique et un pilotage régulier du PEDT afin d'évaluer et d'ajuster le projet de façon continue.
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coordination entre les acteurs éducatifs • Favoriser la continuité éducative par l'harmonisation des pratiques • Engager une réflexion sur l'accessibilité des services et diversifier l'offre pour les 11-17 ans • Améliorer la communication inter-équipes et l'implication des familles • Accompagner l'inclusion des enfants à Besoins Educatifs Particuliers (BEP) • Activer les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Les acteurs de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse. • Les familles du territoire, les enfants et les jeunes
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Élu(e)s en charge de l'Éducation, de la Jeunesse et des Associations • Coordinateur(trice) PEDT
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Institutionnels : SDJES, CAF, Éducation Nationale, MDS • Territoriaux : MJC, RPE, associations de parents, associations sportives et culturelles • Professionnels : Directeurs d'écoles, ATSEM, APS, GIP, Micro-crèche, UDAF
Moyens et Outils Envisagés	<ul style="list-style-type: none"> • Gouvernance : Réactualisation du COPIL du PEDT et rencontres inter-acteurs • Information : Création d'un livret d'information Petite Enfance / Enfance Jeunesse • Ingénierie : Étude pour un Projet Éducatif Local (PEL) 0-17 ans • Actions transverses : Formations pour l'inclusion, lutte contre le décrochage scolaire, célébration des « Réussites Éducatives et Civiques »
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 - 2027 : Structuration du COPIL et réactualisation du PEDT • 2027 - 2028 : Perspectives pour les 0-17 ans et lancement de l'étude PEL • 2028 - 2029 : Mise en œuvre et suivi du nouveau plan d'action
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place effective et rythme des réunions du COPIL • Nombre de rencontres inter-acteurs et de formations réalisées • Réalisation d'un bilan annuel et finalisation du PEL 0-17 ans

<p>FICHE ACTION N° 3</p>	<p>3 – CONSOLIDER LA GOUVERNANCE DU PROJET EDUCATIF DU TERRITOIRE (PEDT)</p> 
<p>Effets attendus (Impacts)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Une approche globale de l'enfant et du jeune partagée par tous les acteurs • Un environnement favorable à la réussite éducative et des jeunes formés pour la vie active • Un territoire plus attractif et lisible pour les familles


FICHE ACTION N° 4	4 – ENCOURAGER L'AUTONOMIE DES JEUNES ET VALORISER L'ENGAGEMENT 	
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée		
<p>Constats : Présence significative de 701 jeunes à Aureilhan et 34 à Chis. Les jeunes n'occupent pas l'espace public si ce n'est les infrastructures style city stade. → Problématiques principales : Un sentiment d'ennui ou un manque de représentation. Besoin de dynamiser la vie locale pour les jeunes.</p>		
Objectif Principal	Favoriser l'engagement civique des jeunes, les associer aux décisions et aux projets de développement du territoire	
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le lien intergénérationnel et institutionnel • Intégrer une perspective « jeune » dans les politiques publiques locales • Améliorer la connaissance des institutions et des mécanismes démocratiques • Renforcer la confiance en soi et le sens des responsabilités chez les jeunes 	
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes du territoire (tranche d'âge précise à définir, par exemple 11-17 ans) 	
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités (élus à la Jeunesse et à la Démocratie participative) • CCAS et chargée de coopération 	
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Éducatifs : Établissements scolaires, MJC, APS • Institutionnels : Conseil départemental et régional, CAF, SDJES, Mission Locale. GIP 	
Moyens et Outils Envisagés	<ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs d'engagement : Mise en place d'un Passeport du Civisme et du dispositif « Argent de poche » • Structures participatives : Création d'un Conseil de Jeunes Citoyens avec une charte dédiée • Actions concrètes : Chantiers Jeunes et expériences d'engagement type BAFA. • Passerelles : Structuration de rencontres intergénérationnelles 	
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Phase de préparation et définition du cadre • 2027 : Recrutement, installation des instances et lancement des premiers projets • 2028 : Fonctionnement régulier et déploiement des projets • 2029 : Évaluation globale et pérennisation des dispositifs 	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'actions ou de missions « Jeunes » réalisées • Taux de présence aux réunions par rapport aux critères établis • Nombre de jeunes accompagnés (notamment vers le BAFA) • Retours qualitatifs des familles et des jeunes engagés 	
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Des jeunes activement impliqués dans les décisions locales • Une meilleure valorisation de la jeunesse sur le territoire • Respect et appropriation des principes de la République • Renforcement de l'implication citoyenne à long terme 	



Action nouvelle Action en cours d'élaboration Action déjà engagée

Constats : Un territoire bimodal (forte proportion de jeunes et de seniors) où la taille des ménages baisse. A Aureilhan 38,7% des ménages sont composés d'une seule personne.
→ Principales problématiques : Des logements source d'appauvrissement ou non adaptés, 43.8% des logements ont plus de 30 ans à Aureilhan et 50% à Chis. Des difficultés d'accès au logement pour les revenus modestes.

Objectif Principal	Proposer une nouvelle forme d'habitat et un point d'accueil pour faciliter la mise en œuvre des engagements du Programme Local de l'Habitat (PLH)
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mixité et la solidarité résidentielle • Offrir une réponse économique et sociale aux ménages (38,7% de personnes seules à Aureilhan) • Sensibiliser à l'habitat inclusif et/ou partagé • Accompagner l'adaptation des logements anciens (+30 ans) pour les revenus modestes
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes travailleurs et seniors isolés • Personnes en situation de handicap • Ménages modestes occupant des logements inadaptés • Habitant ou futurs habitants du territoire
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités, Agglomération TLP, bailleurs sociaux et la chargée de coopération
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Associations spécialisées (gestion de l'habitat inclusif), CCAS, Promoteurs immobiliers • Institutionnels : CAF et MDS. Caisse National de l'Habitat, France Renov', ADIL, fournisseurs d'énergie, caisse de retraite (CARSAT, MSA) Caisse Nationale d'assurance Retraite, artisans locaux ERG, EPF
Moyens et Outils Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Ingénierie : Appels à projets pour des opérateurs spécialisés. • Information : Organisation de journées d'information et de sensibilisation sur les nouveaux modes d'habitat • Technique : Offre de services adaptée pour le diagnostic et l'appui aux projets
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Appels à projets et rencontres avec les opérateurs spécialisés • 2027 : Actions de sensibilisation et d'information auprès du public • 2028 : Appui concret aux projets d'implantation
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de places créées en habitat inclusif ou partagé • Taux d'occupation des nouveaux logements • Niveau de satisfaction des occupants et de leurs proches

FICHE ACTION N° 5	5 – CREER UN LIEU RESSOURCE DE L’HABITAT 
	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de mixité sociale dans les nouvelles opérations • Nombre de dossiers d’aide déposés, validés
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration de la qualité de vie des résidents • Mise à disposition de logements fonctionnels et adaptés • Diversification de l'offre de logement sur le territoire • Un territoire attractif pour ses possibilités de logement


III – FACILITER L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE




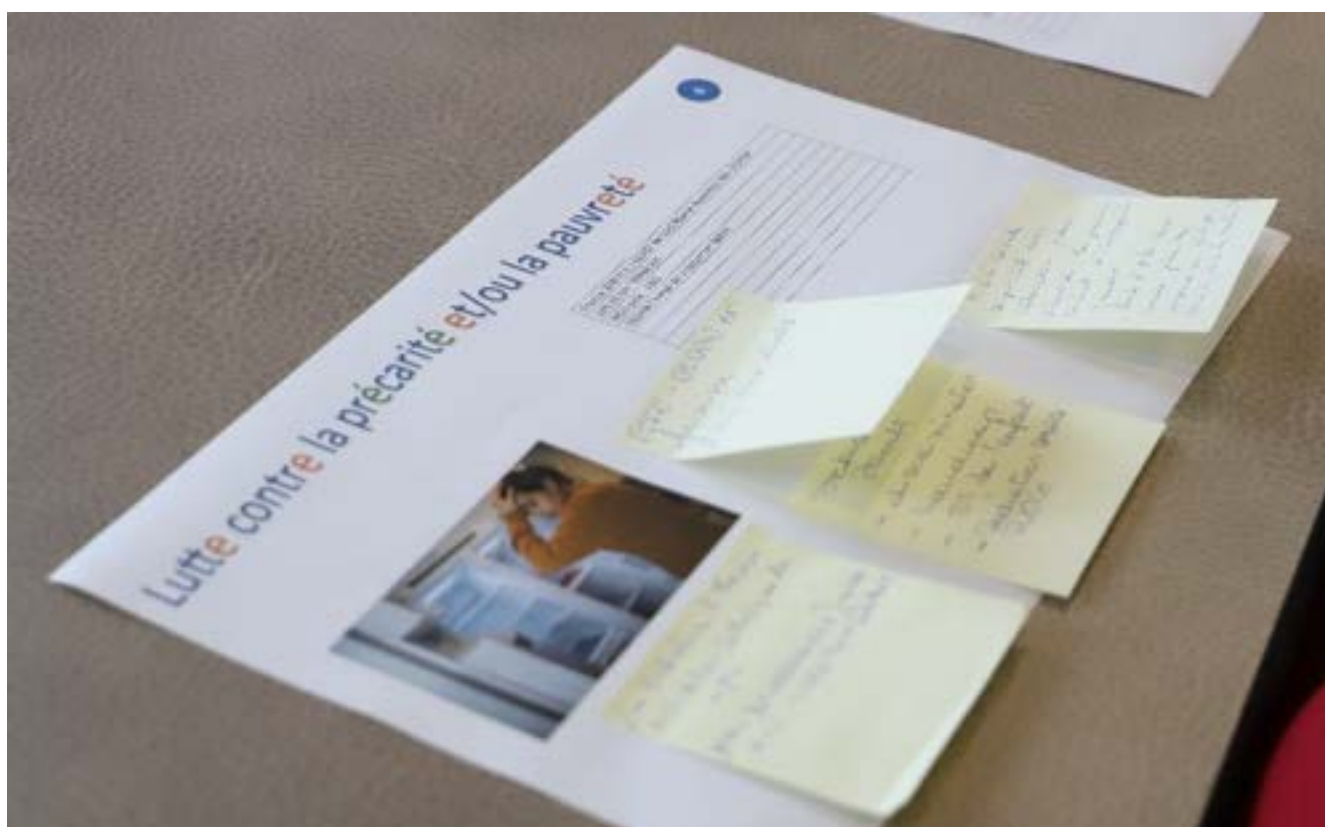
Lutte contre la précarité
Économique et Sociale





OBJECTIFS OPERATIONNELS (OP) :	N° Fiche Action	Titre de l'Action
<ul style="list-style-type: none"> Renforcer l'accompagnement social et l'accès aux droits des publics vulnérables, avec une attention particulière pour les familles monoparentales et l'ancien Quartier de Veille Active 	6	Renforcer l'accompagnement des publics fragiles pour une insertion sociale et professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et d'insertion professionnelle pour les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi. 		
<ul style="list-style-type: none"> Rechercher et développer des solutions de proximité pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, et faciliter leur accès aux services éducatifs et de loisirs. Développer des moyens d'accompagnement pour que les habitants soient autonomes face au numérique et aux besoins du quotidien 		
<ul style="list-style-type: none"> Sécuriser les parcours et coordonner les services pour les aînés et/ou personnes vulnérables 	7	S'engager vers une labellisation Ville Amie Des Aînés (VADA) et/ou des personnes vulnérables

FICHE ACTION N° 6	6- RENFORCER L'ACCOMAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES POUR UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE 	
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée		
<p><u>Constats</u> : Pauvreté diffuse sur l'ensemble d'Aureilhan rendant le repérage difficile. Ancien Quartier de Veille Active encore fragile avec des indicateurs alarmants. Taux de chômage critique pour les 15-24 ans (jusqu'à 33.3% à Chis) aggravé par un manque de qualification. Risque de précarité économique et social pour les familles monoparentales (+ précarité infantile). Temps partiel pour les femmes important (42,60% à Chis). Population des plus de 60 ans en constante augmentation. L'illectronisme et la méconnaissance des dispositifs freinent l'accès aux droits. La commune de Chis est vulnérable face à éloignement des services.</p>		
Objectif Principal	Garantir une prise en charge globale, cohérente et de proximité pour sécuriser les parcours d'insertion des publics les plus fragiles (familles monoparentales, jeunes en rupture, personnes isolées)	
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux se connaître pour mieux orienter via un travail en réseau structuré • Réduire la fracture numérique pour faciliter l'accès aux droits et aux démarches d'insertion en valoriser les dispositifs existants • Prévenir la cristallisation de la précarité par un repérage précoce des situations complexes (sécurisé les parcours) 	
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Jeunes hors radars (NEET), familles en précarité, personnes vulnérables • Travailleurs sociaux et partenaires du territoire 	
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités / CCAS, assisté de la chargée de coopération 	
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi/Insertion : Mission Locale, France Travail, associations. CLE (Comité Local pour l'Emploi • Social/Santé : MDS, CAF, UDAF, CLIC, APS, professionnels de santé, police municipale, bailleurs sociaux.) 	
Moyens et Outils Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination : Instance de concertation pluridisciplinaire pour les situations complexes et cartographie des ressources ("Qui fait quoi"). « Soli-guide » • Accès aux droits : Renforcement du service de veille du CCAS (charte de l'accompagnement et sécuriser les parcours) Piloter des rencontres thématiques (logement, santé mentale...) Permanences occasionnelles d'accès aux droits • Déployer une stratégie « d'Aller-vers » et des permanences délocalisées 	
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Diagnostic partagé, structuration du réseau et préparation du cadre d'engagement • 2027 : Déploiement des outils de veille, mise en place des permanences 	

FICHE ACTION N° 6	6- RENFORCER L'ACCOMAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES POUR UNE INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE 
	<ul style="list-style-type: none"> • 2028-2029 : Fonctionnement régulier, évaluation des impacts et pérennisation du travail en réseau
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de partenaires actifs et de situations traitées en cellule de cas complexes • Nombre de jeunes accompagnés vers l'autonomie (missions, BAFA). • Réduction des délais d'orientation et amélioration de la lisibilité du parcours pour l'utilisateur
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Une précarité réduite grâce à un accompagnement plus efficient et global • Des publics plus confiants et mieux outillés numériquement.



FICHE ACTION N° 7	7-S'ENGAGER VERS UNE LABELLISATION « Ville Amie des Aînés » (VADA) ET/OU DES PERSONNES VULNERABLES 	
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée		
<p>Constats : Une dynamique de vieillissement marquée. En 11 ans (2010-2021), la part des plus de 60 ans ne cesse de progresser à Aureilhan de 31,4 % à 34,8. Une accélération très nette de 16,7 % à 24,5 % à Chis. Le cap des 75 ans marque un tournant où les besoins en accompagnement deviennent plus complexes et intensifs. Les enjeux du "Bien vieillir" est crucial</p> <p>→ Problématiques principales : Le territoire doit adapter ses services de santé et de proximité pour prévenir l'isolement et garantir l'autonomie, tout en soutenant les aidants</p>		
Objectif Principal	Développer et coordonner une offre de services adaptée pour favoriser le Bien Vivre des aînés et des personnes vulnérables	
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Instaurer des procédures d'urgence pour sécuriser les parcours • S'engager vers une labellisation Ville Amie des Aînés (VADA) et/ou personnes vulnérables - Lutter contre l'isolement social par des actions intergénérationnelles et de prévention. - Coordonner les services pour soutenir et accompagner les aidés et les aidants (aide à domicile) - Adapter l'offre de logements aux besoins des seniors et/ou en situation de handicap : nouvelles formes d'habitat (inclusif/partagé) et adaptation de l'existant (Aménagement / rénovation énergétique) 	
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Seniors et retraités du territoire (priorité aux 75 ans et plus) • Aidants familiaux et personnes en situation de handicap ou perte d'autonomie. • Jeunes travailleurs (dans le cadre de l'habitat partagé) 	
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités / CCAS / MDS / CLIC/ ADIL et la chargée de coopération. 	
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> • Bailleurs sociaux, promoteurs et associations spécialisées en habitat inclusif. SPDA Service Public départemental de l'autonomie • Acteurs de santé : Services d'aide à domicile (SAAD), infirmiers, EVS, CARSAT. • Mobilité : Wi Moov 	
Moyens et Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Habitat : Appels à projets pour opérateurs spécialisés et journées de sensibilisation à l'habitat partagé • Prévention & Veille : Recensement des aînés, salon des aînés, et rédaction de procédures d'urgence (canicule, etc.) • Coordination : Adaptation de l'offre de services existante et actions intergénérationnelles ciblées 	
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Recensement des besoins, procédures d'urgence et appels à projets habitat • 2027 : Actions concrètes contre l'isolement et sensibilisation à l'habitat inclusif 	

FICHE ACTION N° 7	7-S'ENGAGER VERS UNE LABELLISATION « Ville Amie des Aînés » (VADA) ET/OU DES PERSONNES VULNERABLES 
	<ul style="list-style-type: none"> • 2028-2029 : Appui aux projets d'implantation, évaluation et pérennisation
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes inscrites sur le registre communal et fréquence des contacts • Nombre de places créées en habitat inclusif ou partagé et taux d'occupation. • Fréquence et fréquentation des ateliers d'animation, de prévention et de soutien • Nombre d'actions intergénérationnelles • Retour de satisfaction des aînés sur la notion de « Bien Vieillir » sur son territoire • Rapidité d'intervention en cas d'alerte et satisfaction des usagers/proches
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Un maintien à domicile sécurisé et des familles rassurées • Une offre de logement diversifiée, fonctionnelle et adaptée • Une offre de services adaptée à la transition démographique




IV – ENCOURAGER LA COHESION SOCIALE, VIE LOCALE ET PARTICIPATION CITOYENNE



Pour un territoire dynamique où il fait bon vivre

	N° Fiche Action	Titre de l'Action
<ul style="list-style-type: none"> • Soutenir et revitaliser le tissu associatif 	8	Développer des temps et des lieux de débats citoyens
<ul style="list-style-type: none"> • Inciter les habitants à s'impliquer dans la vie locale 	9	Valoriser et soutenir les bénévoles
<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les moyens de mobilités existants et promouvoir les mobilités douces 	10	Informier et accompagner sur les moyens de mobilité existants
<ul style="list-style-type: none"> • Transformer les espaces publics en lieux de rencontres, d'expression et de convivialité pour tous les âges 	11	Animer les espaces publics

FICHE ACTION N° 8		8 – DEVELOPPER DES TEMPS CITOYENS		
<input checked="" type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée				
<u>Constats :</u> Une population attachée au territoire de par sa situation géographique et des attaches familiales → Atouts : Un EVS et des associations sur le territoire → Problématiques : Besoin d'implication des habitants dans les décisions locales, sentiment d'isolement de certains publics, ou manque de lieux d'expression neutres				
Objectif Principal	Institutionnaliser des espaces de dialogue et de contribution pour permettre aux habitants d'influer sur les décisions locales et de porter des projets collectifs			
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre l'action publique transparente et compréhensible par l'information. • Recueillir l'avis des citoyens sur des projets structurants (urbanisme, environnement) par la consultation • Accompagner les habitants pour proposer et réaliser des projets via la co-construction • Valoriser l'engagement bénévole et sécuriser le parcours des acteurs associatifs 			
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les habitants (des jeunes via le conseil municipal des jeunes aux seniors) • Une attention particulière aux publics dits « éloignés » de la participation 			
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités (Élus), EVS (Espace de Vie Sociale) et la chargée de coopération 			
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Associations et acteurs locaux, CAF, Département, intervenants spécialisés 			
Moyens et Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Consultation : Outils pour recueillir l'avis citoyen sur les projets structurants • Initiative habitante : Dispositifs permettant aux habitants de gérer eux-mêmes des micro-projets • Animation : Organisation de Journées Éco-Citoyennes (bons gestes, etc.) 			
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Diagnostic et émergence de projets • 2027 : Réalisation des premiers projets • 2028 : Évaluation et pérennisation de la démarche • 2029 : Consolidation de l'Agora Territoriale 			
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité des propositions et évolution de la confiance envers l'institution • Nombre de projets citoyens ayant vu le jour • Taux de participation et représentativité des quartiers, des tranches d'âge et de la mixité 			
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Implication et valorisation des habitants dans la vie locale • Renforcement du lien entre les habitants et les institutions 			




Action nouvelle Action en cours d'élaboration Action déjà engagée

Constats : Essoufflement **des dirigeants associatifs**, difficulté de renouvellement des bénévoles malgré un tissu associatif très présent sur le territoire (21 associations sportives et 15 culturelles à Aureilhan, 9 associations à Chis)

→ Problématiques principales : Manque de **soutien technique**, notamment administratif, pour soulager les structures

Objectif Principal	Reconnaître la valeur de l'engagement bénévole et sécuriser le parcours des acteurs associatifs du territoire
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser l'action des bénévoles pour renforcer l'attractivité de l'engagement • Accompagner les dirigeants par un soutien technique et administratif • Fidéliser les bénévoles actifs et encourager le renouvellement des effectifs
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • Bénévoles actifs et nouveaux arrivants souhaitant s'engager • Élus locaux et responsables associatifs
Porteur & Pilotes	• Collectivités (élus à la vie associative) et la chargée de coopération .
Partenaires Possibles	• SDJES, CAF, MJC et GIP.
Moyens et Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins des associations • Formation : Sessions gratuites (comptabilité, communication, gestion de conflit, secourisme) • Logistique : Création d'un "Guide du Bénévole" local ou d'une plateforme de mutualisation de matériel (sono, barnums) • Échanges : Organisation d'une Assise des associations et de bourses aux bénévoles • Communication : Mise en lumière via "Le portrait de la semaine" d'un bénévole
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Réalisation d'une enquête sur les besoins et attentes des bénévoles • 2027 : Déploiement des formations et des outils de soutien logistique • 2028-2029 : Évaluation de la dynamique, pérennisation des actions et bilan
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de bénévoles formés et nombre de nouveaux bénévoles identifiés • Évolution de la dynamique positive chez les dirigeants associatifs
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique associative renforcée et pérenne • L'émergence de projets innovants pour le territoire • Un territoire dynamique et attractif

FICHE ACTION N° 10	10- INFORMER ET ACCOMPAGNER SUR LES MOYENS DE MOBILITE EXISTANTS 	
<input type="checkbox"/> Action nouvelle <input type="checkbox"/> Action en cours d'élaboration <input type="checkbox"/> Action déjà engagée		
<p><u>Constat</u> : Forte dépendance automobile : 88,1 % des actifs d'Aureilhan et 96,4 % de ceux de Chis utilisent leur voiture pour le trajet domicile-travail. Chis souffre d'un manque d'infrastructures cyclables et de fréquences de transports en commun limitées</p>		
Objectif Principal	Lever les freins à la mobilité en valorisant l'existant et en promouvant des alternatives durables et sociales	
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Informer et valoriser les modes de transport déjà disponibles sur le territoire. • Accompagner les usagers vers une autonomie d'utilisation des transports en commun • Promouvoir les mobilités douces (marche, vélo) auprès de tous les publics 	
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble de la population du territoire (actifs, jeunes, seniors) 	
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Collectivités / CCAS / TLP (Tarbes Lourdes Pyrénées) et la chargée de coopération 	
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Opérationnels : Associations locales, WI MOOV, TLP, MJC (Espace Jeunes, ALSH, EVS) • Publics spécifiques : Résidences séniors 	
Moyens et Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Service de mobilité sociale : Mise en place d'un accompagnement spécifique avec des acteurs locaux (TLP-WIMOOV) • Promotion : Actions de sensibilisation aux mobilités douces (pédestre et vélo) et valorisation des moyens existants auprès des jeunes 	
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Phase de diagnostic et identification des partenaires cibles • 2027 : Campagnes d'information et début de l'accompagnement individuel • 2028 : Évaluation des dispositifs et reconduction des actions efficaces • 2029 : Pérennisation du service 	
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de personnes ayant bénéficié d'un diagnostic et d'un accompagnement mobilité • Mesure du degré de satisfaction de la population quant aux moyens de transport 	
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Une meilleure connexion entre les différents quartiers et communes du territoire. • Un accès facilité aux loisirs et aux services publics pour les personnes non motorisées • Une transition vers une mobilité accessible et adaptée 	



Action nouvelle Action en cours d'élaboration Action déjà engagée

Constats : Un sentiment d'isolement exprimé par 1/4 de la population active déclarant vivre seule, manque de "lieux de vie dynamiques" (type bars-terrasses ou cœurs de ville)
 → L'enjeu est de transformer le cadre de vie actuel en une invitation à sortir de chez soi pour partager des espaces communs.

Objectif Principal	Transformer les espaces publics en lieux de rencontre, d'expression et de convivialité pour tous les âges
Objectifs Secondaires	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'appropriation de l'espace public par les habitants • Contribuer à l'aménagement du territoire en créant des pôles de vie • Dynamiser l'animation et la vie locale pour rompre le sentiment d'isolement
Public Cible	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des habitants : familles, seniors, jeunes • Les commerçants locaux
Porteur & Pilotes	<ul style="list-style-type: none"> • Les Collectivités, MJC (EVS / ALSH) et la chargée de coopération
Partenaires Possibles	<ul style="list-style-type: none"> • Institutionnels : CAF, GIP. • Terrain : Associations locales, espace culturel, bibliothèque, APS. Intervenants
Moyens et Outils	<ul style="list-style-type: none"> • Événementiel : Programmation variée (théâtre, conte, scène de rue), maintien des fêtes locales et expositions artistiques. • Convivialité : Restauration mobile, pique-niques partagés. • Participation : Ateliers de végétalisation (bacs partagés), troc de plantes, réparation de vélos, murs d'expression libre et "street art" éphémère.
Temporalité	<ul style="list-style-type: none"> • 2026 : Phase de diagnostic et de structuration • 2027 : Déploiement des premières animations • 2028 : Évaluation des actions et pérennisation des dispositifs • 2029 : Consolidation de la dynamique
Évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Quantitatif : Nombre de participants et nombre d'associations partenaires impliquées • Qualitatif : Diversité des publics présents, retours des commerçants, diminution du sentiment d'insécurité ou de solitude
Effets attendus (Impacts)	<ul style="list-style-type: none"> • Un dynamisme local instauré • Un territoire attrayant pour toutes les générations

V – TABLEAUX SYNTHETIQUES

Développer une offre de services adaptée aux familles (réussite éducative et sociale)				AXE I
ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS (OP):	FICHES ACTIONS POSSIBLES (FA) :	
1.1. Soutenir la fonction parentale de la petite Enfance à la Jeunesse	Développer un projet global de parentalité	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir des espaces d'écoute, d'information et d'échange pour les parents souhaitant un accompagnement dans leur rôle éducatif, et renforcer l'offre de ressources sur les thématiques parentales. 	FA 1 : Développer des Lieux de Rencontres et d'Échanges pour les Familles <ul style="list-style-type: none"> Cafés des Familles Rencontres Thématiques Ateliers pour la compréhension des plateformes numériques 	
1.2. Anticiper l'évolution des besoins de la petite Enfance et garantir une offre de garde qualitative	Structurer et valoriser l'offre Petite Enfance	<ul style="list-style-type: none"> Réfléchir l'adaptation des services d'accueil petite Enfance aux besoins des parents en concertation avec l'ensemble des acteurs locaux du domaine. Anticiper une pénurie des professionnels de la petite enfance. 	FA 2 : Mettre en place le SPPE <ul style="list-style-type: none"> Créer et piloter une commission SPPE 1 livret sur l'offre de service petite enfance 1 observatoire des besoins Journée événementielle Campagne de valorisation et d'attractivité des métiers Rendre accessible l'Antenne RPE à Aureilhan 	
1.3. Renforcer l'offre d'activités pour l'Enfance et la Jeunesse (3-17ans)	Proposer un Projet Educatif Local (PEL) 0-17 ans Valoriser et impliquer la Jeunesse dans la vie des collectivités	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer la coordination des acteurs et engager une réflexion quant à l'accessibilité des services. Diversifier l'offre périscolaire et extrascolaire pour les 11-17 ans. 	FA 3 : Consolider la Gouvernance et le Pilotage du PEDT <ul style="list-style-type: none"> Réactualisation du COPIL du PEDT, PEL0 à 17 ans 1 Livret petite enfance/enfance/jeunesse Formation et sensibilisation pour l'inclusion Rencontre inter acteurs ... FA 4 : Encourager l'Autonomie des Jeunes et Valoriser l'Engagement <ul style="list-style-type: none"> 1 Passeport du Civisme, Conseil de Jeunes Citoyens, Charte du Conseil des Jeunes Expérience d'engagement citoyen : BAFA, dispositif « Argent de poche », Chantiers Jeunes, Passerelles intergénérationnelles structurées 	
1.4. Adapter l'offre de logements au profil des habitants	Faciliter la mise en oeuvre des engagements du PLH	<ul style="list-style-type: none"> Encourager l'adaptation et l'amélioration de l'habitat. 	FA 5 : Créer un Lieu Ressource de l'Habitat <ul style="list-style-type: none"> Réunion trimestrielle de suivi avec les acteurs 1 lieu ressources pour informer les habitants Favoriser l'Implantation et la Sensibilisation à l'Habitat Inclusif et/ou Partagé Appel à projets pour opérateurs spécialisés, journée d'Information et de Sensibilisation sur les modes d'habitat inclusif et/ou partagé Accompagner les Ménages Précaires dans la Réhabilitation, Faciliter le Parcours à l'Adaptation de l'Habitat (Autonomie).Créer un Parcours de Non-Dépendance de l'Habitat avec un Référent Unique, Campagne de l'Habitat Durable (Économie, Confort, Écologie) 	

FACILITER L'INCLUSION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE (Lutter contre la précarité économique et sociale)

AXE II

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES	OBJECTIFS OPERATIONNELS (OP) :	FICHES ACTIONS POSSIBLES (FA) :
1 : Accompagner l'insertion des enfants à besoins éducatifs spécifiques	Créer un environnement bienveillant et inclusif, où chaque enfant, quelles que soient ses spécificités, peut s'épanouir et participer pleinement à la vie de la collectivité (axe du PEDT)	- Accompagner l'inclusion des enfants à Besoins Éducatifs Particuliers (BEP) dans les structures d'accueil du territoire (petite enfance, écoles, accueils de loisirs) en améliorant l'accompagnement et en sensibilisant les professionnels et les familles.	FA 3 - Consolider la Gouvernance et le Pilotage du PEDT
2 : Prévenir le risque de précarité et/ ou de pauvreté	Lutter contre toutes les formes de Précarité	- Renforcer l'accompagnement social et l'accès aux droits des publics vulnérables, avec une attention particulière pour les familles monoparentales et l'ancien Quartier de Veille Active.	FA 6 - Renforcer l'accompagnement des publics fragiles pour une insertion sociale et professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ▪ Structurer le travail en réseau et en partenariat entre les acteurs pour renforcer l'accompagnement des publics ▪ Déployer une Stratégie d "Aller-Vers" et des permanences délocalisées (accès aux droits) ▪ <i>Créer un Consortium de l'insertion Local pour l'emploi</i>
3 : Favoriser le maintien dans le parcours scolaire, l'accès aux formations et à l'insertion professionnelle	Faciliter l'accès aux droits et aux services Structurer le Réseau et une Gouvernance de l'Insertion	- Soutenir les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire et d'insertion professionnelle pour les jeunes et les personnes éloignées de l'emploi.	
4 : Faciliter l'accès physique et numérique aux services essentiels pour les habitants du territoire	Faciliter l'Insertion Professionnelle et l'accès aux droits	- Rechercher et développer des solutions de proximité pour accompagner les habitants dans leurs démarches administratives, et faciliter leur accès aux services éducatifs et de loisirs. - Développer des moyens d'accompagnement pour que les habitants soient autonomes face au numérique et aux besoins du quotidien	
5 : Favoriser le bien vivre des séniors et des personnes vulnérables	Maintenir et développer l'offre d'accompagnement sur le territoire des séniors et des personnes vulnérables.	- Sécuriser les parcours et coordonner les services pour les aînés et/ou personnes vulnérables	

Encourager la cohésion sociale, la vie locale et la participation citoyenne (Bien vivre son territoire)

AXE III

ENJEUX	OBJECTIFS STRATEGIQUES:	OBJECTIFS OPERATIONNELS (OP):	FICHES ACTIONS POSSIBLES (FA)
<p>1 : Favoriser la participation citoyenne</p>	<p>Valoriser l'engagement bénévole et sécuriser le parcours des acteurs associatifs du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Soutenir et revitaliser le tissu associatif ▪ Inciter les habitants à s'impliquer dans la vie locale 	<p>FA 8 : Développer des temps citoyens</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Recueillir l'avis des citoyens sur des projets structurants (urbanisme, environnement, services). ▪ Permettre aux habitants de proposer et de gérer eux-mêmes des micro-projets. ▪ Journée Eco Citoyennes (bons gestes) <p>FA 9 : Valoriser et soutenir les bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Enquête sur les besoins et attentes ▪ Formation (compta, communication, gestion de conflit, secourisme). ▪ Soutien Logistique : Création d'un "Guide du Bénévole" local, mutualisation de matériel (prêt de barnums, sono, etc.).Echange de compétences, Assise des associations ▪ Mise en lumière : Bourse aux bénévoles, "Le portrait de bénévole »....
<p>2 : Développer des solutions de mobilité alternatives et accessibles</p>	<p>Promouvoir et favoriser les mobilités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valoriser les moyens de mobilités existants et promouvoir les mobilités douces 	<p>FA 10: Informer et accompagner sur les moyens de mobilité existants</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre en place un service de mobilité sociale spécifique en s'appuyant sur les acteurs locaux (TLP -WIMOOV) ▪ Encourager les mobilités douces (pédestre et vélo) ▪ Action de Valoriser les moyens de mobilité existants auprès des enfants et des jeunes
<p>3 : Renforcer la cohésion sociale et la vie locale</p>	<p>Aménager des espaces publics de convivialité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Transformer les espaces publics en lieux de rencontres, d'expression et de convivialité pour tous les âges 	<p>FA 11 : Animer les espaces publics</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Programmation événementielle : Expositions artistiques, Théâtre, conte, scène de rue, Fêtes locales ▪ Restauration mobile, Pique-niques partagés ▪ Ateliers de végétalisation (bacs partagés), troc de plantes, réparation de vélos ▪ Mur d'expression libre, ateliers de "street art" éphémère (craies).....



PARTIE-VI

Effets attendus

Pourquoi cette démarche est-elle essentielle ?

Au-delà du contrôle, cette évaluation permet de **donner du sens** aux actions. Elle identifie les effets attendus (positifs ou négatifs) et fournit les arguments nécessaires pour justifier la pérennité ou l'ajustement des moyens engagés sur le territoire.

1 – LA METHODE

Synthèse du dispositif d'évaluation du Projet Social de Territoire

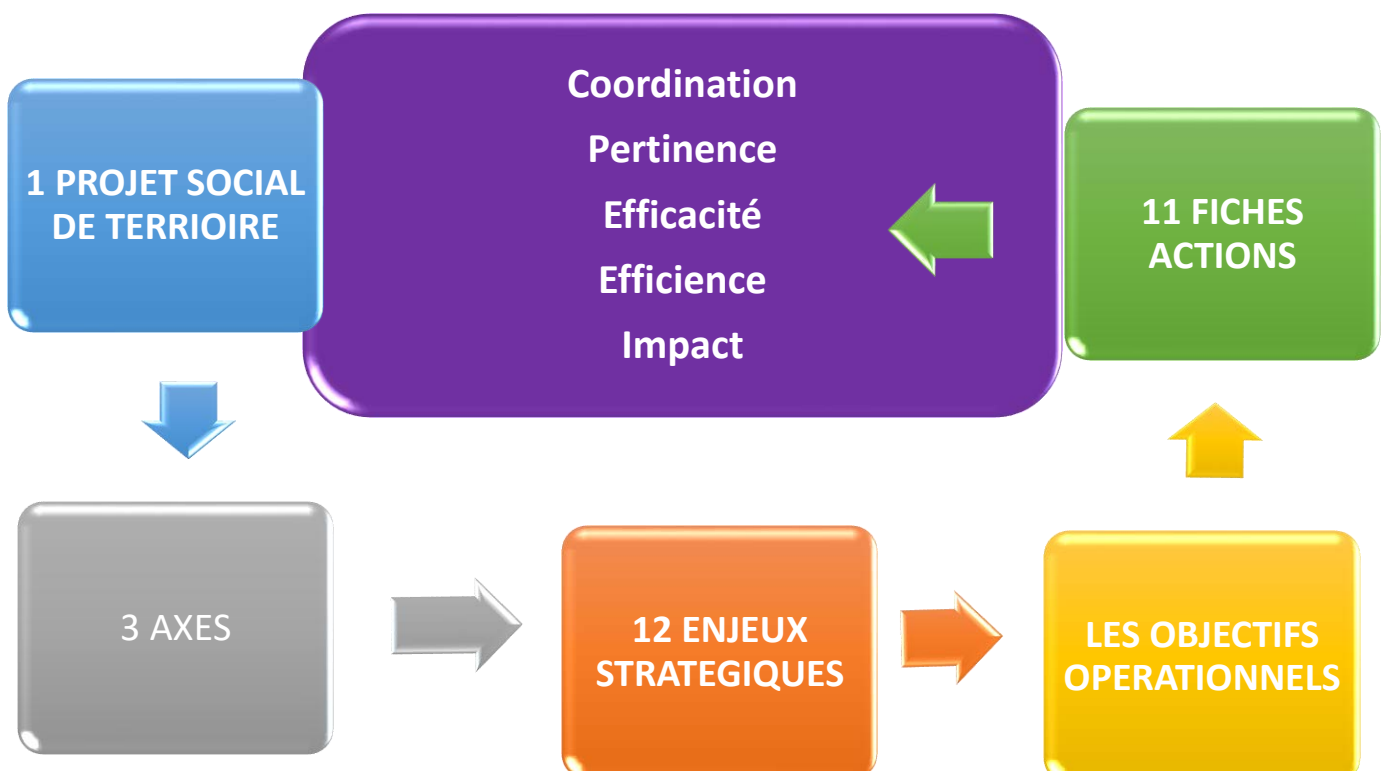
L'évaluation ne se limite pas à un simple constat d'activité ; elle est le moteur de l'amélioration continue du projet. Elle permet de passer de la **mesure des moyens** à la **démonstration du changement réel** pour les habitants.

La méthode et les critères d'évaluation ainsi que l'impact attendu du PST seront l'objet d'un COTECH spécifiques en 2026.

➤ Le Référentiel de mesure (Les 5 Critères Clés)

Pour juger de la pertinence et de la réussite du PST, l'analyse s'appuie sur cinq piliers complémentaires :

- **La Coordination** : Analyse de la gouvernance et de l'accompagnement des partenaires.
- **La Pertinence** : Adéquation entre les actions menées, les besoins du territoire et les attentes des bénéficiaires.
- **L'Efficacité** : Comparaison entre les objectifs initiaux et les résultats réellement atteints (mesure des écarts).
- **L'Effizienz** : Rapport entre les moyens mobilisés (humains, financiers, matériels) et les effets obtenus.
- **L'Impact** : Évaluation des retombées globales (positives ou négatives) sur le public.



➤ Les Trois niveaux d'Indicateurs

L'évaluation segmente les données pour offrir une vision à 360° du projet :

Niveau	Type d'indicateur	Exemple concret
L'Activité (Réalisation)	Chiffres bruts et flux	Nombre de bénéficiaires, budget consommé, volume d'heures.
Le Changement (Résultat)	Effets directs sur le public	Acquisition de compétences, retour à l'emploi, bien-être ressenti.
La Vision (Impact territorial)	Transformation globale	Cohésion sociale, nouveaux partenariats, dynamisme économique local.

➤ Méthodologie en 4 Phases

La démarche d'évaluation est participative et suit un cycle de validation rigoureux :

- **Cadrage** : Reformulation du besoin et validation de la démarche par le Comité de Pilotage (COFIL).
- **Observation** : Recueil des données et analyse partagée au sein du Comité Technique (COTECH).
- **Construction des évolutions** : Formalisation des résultats, débats techniques et rédaction de pistes d'ajustement.
- **Arbitrage et Validation** : Présentation aux élus et au COFIL pour prioriser les évolutions et valider les orientations futures.

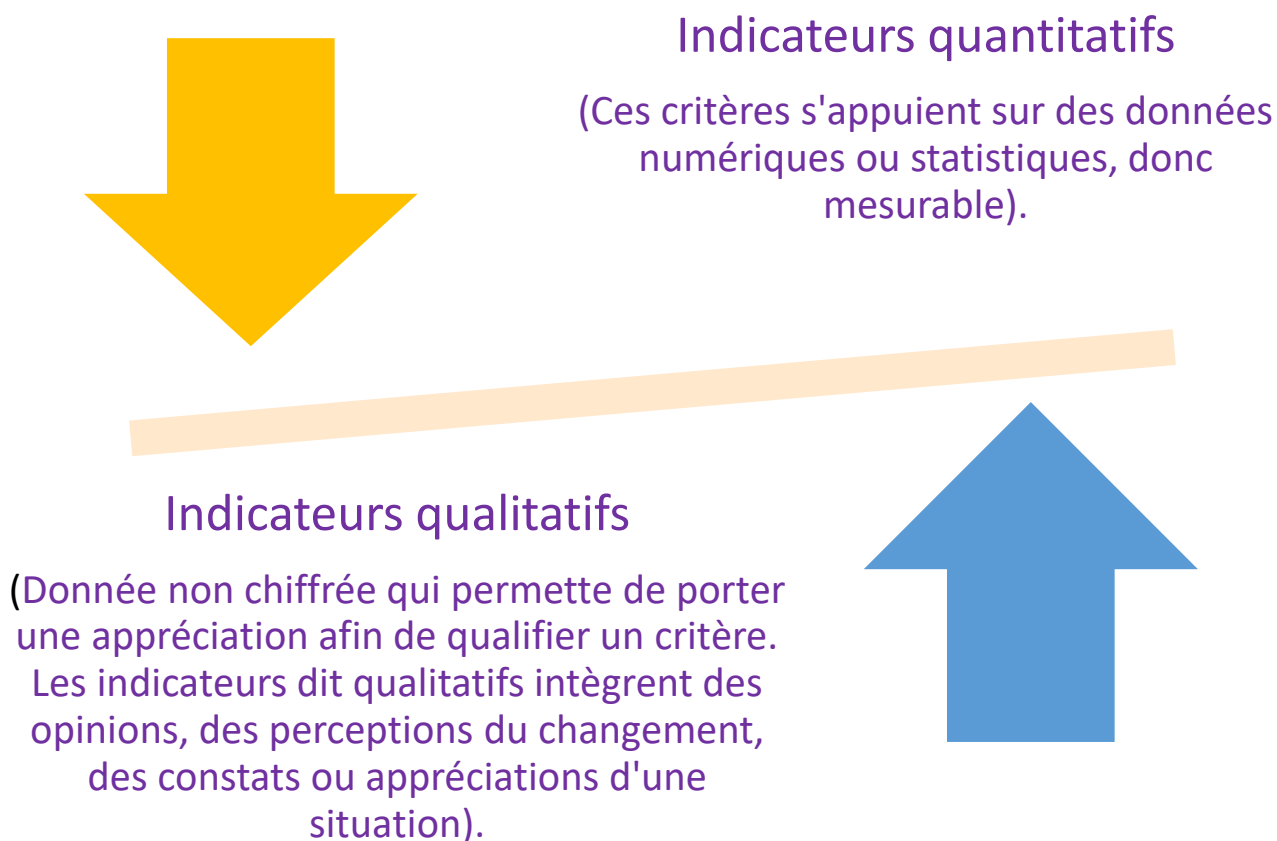
2 - OUTILS DE RECUEILS ET D'INFORMATIONS

➤ Les acteurs consultés dans le cadre de l'évaluation

- Les services des collectivités de Chis et d'Aureilhan : Affaires scolaires, R.P.E, Le CCAS, Centre de Santé etc.
- Les Institutions : La CAF, Département, SDJES, l'Education Nationale etc.
- Les acteurs du territoire : Associations locales, commerçants, bailleurs sociaux, APS, mission locale, France Travail etc.
- Les habitants

➤ Les outils mis en place pour recueillir ces données

- Données statistiques quantitatives des différents services
- Temps d'échange lors des événements existants
- Tableau de suivi du plan d'action mis en place par la chargée de coordination PST/CTG
- Bilans intermédiaires avec les fiches actions
- Entretiens individuels.



Remerciements

Mesdames, Messieurs, Chers partenaires et contributeurs,

Nous franchissons aujourd'hui une étape majeure pour nos communes de Chis et d'Aureilhan : le début de la mise en œuvre et la concrétisation de notre Projet Social de Territoire (PST).

Ce document est l'aboutissement d'un travail collectif intense. Nous tenons à saluer l'implication déterminante de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et du Conseil Départemental, dont l'expertise et le soutien constant ont permis d'ancrer ce projet dans une vision solide et structurante. Nos remerciements s'adressent également à chacun d'entre vous : [ce projet](#) est le résultat d'une intelligence collective.

Cependant, un PST n'a de sens que s'il quitte le papier pour s'incarner dans le quotidien de notre territoire. Sa véritable valeur réside dans notre capacité à adapter nos services aux besoins réels des habitants de nos deux communes.

Le document écrit n'est pas une fin en soi, mais le point de départ de notre engagement futur. Pour qu'il ne reste pas une simple intention administrative, nous comptons sur votre dynamisme pour le faire vivre, le piloter et l'ajuster au fil du temps.

Nous passons désormais de la réflexion à l'action. C'est dans cette dynamique positive et partagée, avec cette même exigence de proximité et de solidarité, que nous transformerons ensemble ces orientations en bénéfices concrets pour tous.

Le Comité Technique

Annexes

Tableau 5: ACRONYMES

ACRONYMES	SIGNIFICATION
ADMR	Aide Domicile en milieu rural
ALAE	Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
ALSH	Accueils Loisirs sans hébergement
AMF	Association des maires de France
APA	Appel à projet adolescents
APS	Activité Physiques et Sportives ou Autorisation Provisoire de Séjour
CA LTP	Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
CAF	Caisse d'allocations Familiales
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CHRS	Centre d'hébergement et d'Insertion sociale
CHS	Centre hébergement stabilisation
CLAS	Contrat local d'Accompagnement à la scolarité
CNAF	Caisse Nationale des Allocations Familiales
COFIL	Comité de pilotage
COTECH	Comité technique
CTG	Convention Territoriale Globale
DDCJPP	Direction Départementale Cohésion Sociale et Protection des Populations
EAJ	Etablissement d'accueil du jeune enfant
ETP	Emploi temps plein
EVS	Espace de Vie Social
FPT	Fonds Publics et territoire
GIP	Groupement d'intérêt public TARBES- LOURDES- PYRENEES
LAEP	Lieux d'accueil enfants parents
MAM	Maison assistante maternelle
MDS	Maison départementale des Solidarités
MILDECA	Mission Interministérielle de lutte contre les drogues et conduites addictives
MJC	Maison des JEUNES et de la Culture
MSA	Mutuelle Sociale Agricole
NPNRU	Nouveau programme de renouvellement urbain
PEDT	Projet Educatif de Territoire
PMI	Protection Maternelle Infantile
PSGT	Projet social Global de Territoire
PST	Projet social de territoire
QPV	Quartier prioritaire de la ville
QVA	Quartier de veille Active
RAM	Relais assistantes maternelles
REAAP	Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents
RPE	Relais petite enfance
SPPE	Service public petite enfance
TAP	Temps d'Activités Périscolaires